

LE DEVOIR

VOL. LXXXVIII - N° 162

MONTRÉAL, LE MARDI 22 JUILLET 1997

88c + TPS + TVQ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Pessimisme sous fond de couleurs

Si l'on en croit les journaux et hebdomadaires américains, les relations entre Blancs et Noirs n'ont jamais été aussi empreintes de méfiance que présentement. Entre les deux communautés, c'est l'impasse. Totale? Presque. En tout cas suffisamment pour que le président Clinton ait commandé la mise sur pied d'un comité de travail sur la question.

Il y a peu, la célèbre firme de sondage Gallup a dévoilé les résultats d'une étude qui a provoqué bien des étonnements. Un rapport qui plus exactement a traduit le profond pessimisme des Noirs comme des Blancs sur l'état de leurs relations.

Les chiffres compilés récemment par Gallup indiquent que plus de la moitié des Noirs (58 %) et des Blancs (54 %) jugent que les relations entre les uns et les autres iront en s'aggravant. Or, il faut le savoir, ces chiffres sont plus élevés que ceux que Gallup avait enregistrés en 1963. Avant la *Great Society* du président Johnson et de ses lois coulées dans l'affirmative action, 26 % des Noirs et 44 % des Blancs avaient affiché leur pessimisme à propos des relations interraciales.

Restons dans les statistiques. Sous la plume de Elijah E. Cummings, dont l'hebdomadaire *Courrier international* reprend un article, on apprend que plus de la moitié des enfants afro-américains ou africains-américains, comme on dit désormais, naissent dans la pauvreté; le tiers des hommes âgés de 16 à 25 ans ne terminent pas leurs études secondaires; deux hommes sur cinq ont eu maille à partir avec l'appareil judiciaire... On apprend également ceci: les Africains-Américains gagnent 75 % de ce que gagnent les Blancs.

A cause de cela, cette dernière donnée, la majorité pour ne pas dire la grande majorité des représentants ou leaders de la communauté noire a reçu l'initiative du président Clinton avec une certaine ironie. Car, c'est à noter, le patron de la Maison-Blanche a indiqué que le mandat donné à son groupe de travail ne se solderait pas par... un chèque! Il n'y aura pas d'argent. CQFD: ce qu'ont compris les représentants de la communauté noire de Robert Wilkins à Jesse Jackson c'est, en substance, ceci: on s'excuse. Point.

Plus précisément, et pour reprendre les mots de M. Wilkins, responsable des droits civiques sous l'administration Johnson, «l'ennui avec Clinton, c'est qu'il est du genre à dire: "Je vous dois de l'argent et je veux sincèrement vous le rembourser, mais en venant chez vous j'ai dû m'arrêter au casino".»

L'argent... l'argent... S'il en est tant question depuis l'annonce de Clinton c'est qu'il en fut question, rapporte l'historien Eric Foner dans le *New York Times*, au lendemain de l'abolition de l'esclavage. «À la fin de la guerre de Sécession, les esclaves ne voulaient pas d'excuses: ce qu'ils voulaient, c'étaient des changements significatifs de leur condition. Donnez-nous des terres, et vous pouvez garder vos excuses!»

Une dette accumulée de 24 000 milliards!

Partant de ce souhait, celui rappelé par notre historien, le chroniqueur Jack E. White soulignait récemment dans le *New York Times* qu'au lendemain de la guerre de Sécession, le gouvernement de l'époque s'était engagé à donner à chacun 40 acres de terre et un mulet. Or comme rien de cela n'a été fait, M. White a fait des calculs calqués sur deux précédents. Celui concernant les réparations faites aux Américains d'origine japonaise ainsi que celles faites aux Juifs par les Allemands.

Avant, il faut souligner avec M. White que le système judiciaire américain «considère que les regrets non accompagnés d'indemnisation ne servent qu'à donner bonne conscience à celui qui demande pardon, sans apporter quoi que ce soit à la victime».

Alors, ces calculs? Entre l'arrivée des premiers esclaves et leur émancipation, 244 années se sont écoulées. 244 années de travail non rémunéré effectué par environ 10 millions d'esclaves. À raison de 25 cents par jour cela fait 222 milliards. Ajoutez, calcule M. White, une somme équivalente pour les souffrances endurées et on atteint les 444 milliards. En imposant un intérêt de 3 % pour les 134 années écoulées depuis l'abolition, et on obtient un total de 24 000 milliards de dollars. De dollars américains, bien entendu.

Evidemment, le président Clinton ne veut rien savoir de cela. En promettant de formuler des excuses assorties, pour l'instant semble-t-il, de saupoudrage ici et là, en distribuant des dragées, le patron de la Maison-Blanche confirmera l'échec monumental des politiques suivies en la matière depuis plus de trente ans. C'est en tout cas ce que pense Serge Bouchard, anthropologue.

À son avis, ce qui vient de s'amorcer aux États-Unis n'est au fond que le prolongement de ce qui a été fait depuis la lutte pour les droits civiques. À savoir, gommer le racisme institutionnel que symbolisait la séparation des toilettes. «Ce qui est désolant, c'est qu'on pense encore éliminer le racisme en s'appuyant sur des raisonnements coulés dans la logique.»

Ce qui est encore plus désolant, «c'est notre paresse intellectuelle. On travaille encore en fonction de l'hypothèse suivante: on croit que l'humanité progressant la société change pour le mieux. C'est faux», de conclure M. Bouchard. Sormais, les adolescents demeurent au

LE MONDE

Secours dans le gouvernement Arafat, page A 5



ÉCONOMIE

L'IRIR maintient ses conclusions sur les salaires municipaux, page B 2

CULTURE



L'envie d'aimer avec Clémence Massart, page B 8

Pourquoi passer si vite...



ERIC GAILLARD REUTERS

LE TOUR DE FRANCE, c'est du beau sport mais aussi des paysages souvent merveilleux comme ce paysage hier dans les Alpes, entre Courchevel et Morzine. Il s'agissait de la quinzième étape du tour, d'une longueur de 208,5 km et c'est l'Italien Marco Pantani qui l'a remportée. Plus d'informations, page B 5.

Il y a 30 ans, le voyage du général au Québec

De Gaulle n'a pas improvisé

Selon Alain Peyrefitte, l'engagement pour un Québec libre était dans la continuité du parcours du général

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

Contrairement à une opinion répandue, la déclaration historique du général de Gaulle, le 24 juillet 1967, n'avait rien d'improvisé; elle résultait à la fois d'un contact «physique» avec la foule sur le chemin du Roy et à Montréal, où un million de personnes se réunirent à son passage, et d'une attention soutenue à tout ce qui touchait la question du Québec depuis le début de la Révolution tranquille.

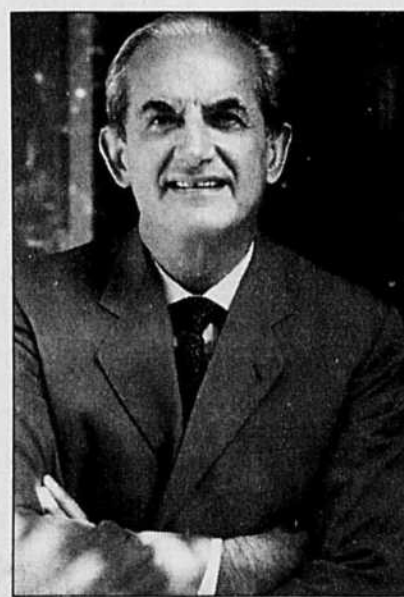
Alain Peyrefitte, le ministre de l'Information du général de Gaulle, celui qui avait la confiance pleine et entière du général, celui qui le rencontrait après le conseil des ministres et avant le point de presse, vient de révéler, à la veille du trentième anniversaire de la visite historique, l'évolution des positions du général et de ses ministres

sur la question du Québec de 1960 à 1969. L'engagement pour un Québec libre ressort du parcours du général dès le début de cette décennie.

Tandis que Pierre Messmer, André Malraux et Alain Peyrefitte contribuèrent à enrichir et à conforter la démarche du général sur le Québec, Edgar Faure et Georges Pompidou montrèrent leurs réserves à son retour le 27 juillet 1967.

L'académicien et ancien ministre rappelle dans les *Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle* qu'après un deuxième voyage décevant à Québec en 1960 (il était venu en juillet 1944, six semaines avant la libération de Paris), le général de Gaulle reçut à l'Élysée avec les honneurs réservés aux chefs d'État le premier ministre du Québec, Jean Lesage, lors de son voyage en octobre 1961.

VOIR PAGE A 8: DE GAULLE



Alain Peyrefitte, auteur et ancien ministre du général de Gaulle.

Montréal fait le plein de touristes

La situation se compare à l'été des Olympiques de 1976

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

La saison estivale s'avère excellente pour l'industrie canadienne du tourisme jusqu'à ce jour. Ce qui est vrai pour le pays l'est aussi pour Montréal: la métropole reçoit en effet plus que sa part de visiteurs. A un point tel qu'il faut remonter... aux Jeux olympiques de 1976 pour trouver un point de comparaison approprié.

Selon les données préliminaires de l'Office des congrès et du tourisme du Grand Montréal, il est passé environ 950 000 «étrangers» sur l'île pour le seul mois de juin. Au cours de ce mois transitoire entre le printemps et l'été, qui n'est pas le meilleur par définition, le taux d'occupation dans les hôtels de la métropole se situait à 83,9 %. À titre de comparaison, ce taux était de 79,5 % pour juin 1996 et de 67,9 % pour juin 1993, au creux de la vague «récessionniste».

«On n'a jamais vu ça en juin depuis les Olympiques», lance Pierre Bellerose, de la direction recherche et développement de l'Office. On a des augmentations cumulatives [de touristes] depuis quatre ans, et ça devrait continuer.»

La situation est similaire dans tout le pays, les taux d'occupation des hôtels étant nettement à la hausse. Jusqu'à la fin d'avril, ce taux a grimpé de 2,8 %, tandis que le coût moyen d'une chambre d'hôtel était de 4,4 % plus élevé que l'an dernier. Résultat? «Les hôtels gagnent de l'argent», lance d'erechef Kip Beckman, économiste à l'Institut canadien

La campagne de publicité sur Montréal porte ses fruits

VOIR PAGE A 8: TOURISTES

Pierre Bourque tente de recoller les pots cassés

Ébranlé par les récentes démissions de quatre conseillers de son parti et les menaces d'autres départs possibles, le maire de Montréal a entrepris de refaire l'unité de ses troupes. Il a commencé à rencontrer hier chaque conseiller de Vision Montréal pour défendre sa transaction tant controversée du terrain de l'hippodrome de Montréal.

■ Lire notre reportage, page A 3.



Thérapie sous la tente

De jeunes délinquants, atikameks et français, font ensemble une expérience de réadaptation au milieu des bois

MARC CASSIVI
LE DEVOIR

Neuf jeunes Français âgés de 14 à 17 ans. Huit jeunes Amérindiens âgés de 12 à 16 ans. Les premiers de Caen, en Normandie, les seconds de la réserve de Manouane, au nord de Saint-Michel-des-Saints. À première vue, outre leur âge, on ne leur trouve guère de similitudes. Un océan les sépare, vaste étendue tant physique que culturelle et idéologique.

Pourtant, ces adolescents se ressemblent plus qu'il n'y paraît. Parfois marginalisés, aux prises avec divers troubles d'adaptation psychosociale, pour les uns d'ordres familiaux et affectifs, pour les autres d'abus de substances intoxicantes, leur combat de tous les jours est le même. De leur rencontre quasi impromptue, d'abord empreinte de préjugés et de méfiance, il y a un peu plus d'une semaine, restent des liens, solides, comme ces nouvelles amitiés rapidement tissées.

Mise sur pied par un intervenant en milieu social du campus Saint-Donat des Centres jeunesse de Lévesque, Benoît Lambert, et son confrère atikamek Léonard Flamand, cette rencontre inusitée avait lieu en pleine forêt, il y a dix jours, dans un camp temporaire établi à proximité du lac Kempt, à quelques heures en bateau de la réserve de Manouane. C'est là que la communauté atikamek expérimente depuis deux ans un nouveau projet de réadaptation psychosociale, fondée sur la transmission de coutumes ancestrales. «Ce sont des jeunes à risque qui nous sont envoyés par l'école ou par les parents», explique Léonard Flamand. Certains de ces jeunes, ceux qui présentent des problèmes de comportement importants, étaient auparavant confiés à des Centres jeunesse du réseau traditionnel. Dé-



Un indien atikamek de la Manouane «boucane» une peau d'original en compagnie de jeunes pour qui le séjour dans la nature est une expérience de réadaptation sociale. Les jeunes autochtones y réapprennent les coutumes de leur peuple.

VOIR PAGE A 8: THÉRAPIE

MÉTÉO



Montréal Ensoleillé avec passages nuageux en après-midi. Max: 26 Min: 11
Québec Ciel variable Max: 23 Min: 9
Détails, page B 6

INDEX

Agenda B 6
Annonces B 6
Avis publics B 4
Culture B 8
Économie B 2
Éditorial A 6
Le monde A 5
Les sports B 5
Montréal A 3
Mots croisés B 6
Images B 1
Télévision B 7

www.ledevoir.com



• LES ACTUALITÉS •

La guerre du saumon

Les pêcheurs font fi de l'injonction accordée à l'Alaska

Le traversier Malaspina est demeuré bloqué hier tandis qu'Anderson tentait de dénouer la crise

PRESSE CANADIENNE

Prince Rupert, C.-B. (PC) — Faisant fi d'une injonction obtenue par l'Alaska, des pêcheurs canadiens bloquent toujours un traversier américain, poursuivant leur mouvement de protestation contre la pêche au saumon pratiquée par les Américains dans les eaux canadiennes.

Pendant ce temps, le ministre fédéral des Pêches, David Anderson, a tenté hier de calmer les esprits et de résoudre le conflit. Les pêcheurs avaient dit la veille qu'ils maintiendraient le blocus tant qu'ils n'auraient pas rencontré le ministre Anderson. Ce dernier devait rencontrer les pêcheurs en soirée.

Les pêcheurs canadiens, qui bloquaient hier le traversier Malaspina pour une troisième journée, dénoncent le fait que des pêcheurs d'Alaska pêchent le saumon sockeye avant qu'il n'ait atteint les eaux territoriales canadiennes.

Ils exigent du gouvernement fédéral qu'il adopte la ligne dure envers le gouvernement des États-Unis dans ce dossier.

Cependant, M. Anderson a jeté une douche froide sur leurs revendications en affirmant que le blocus ne faisait qu'envenimer les choses, et compliquer les négociations entreprises avec les États-Unis.

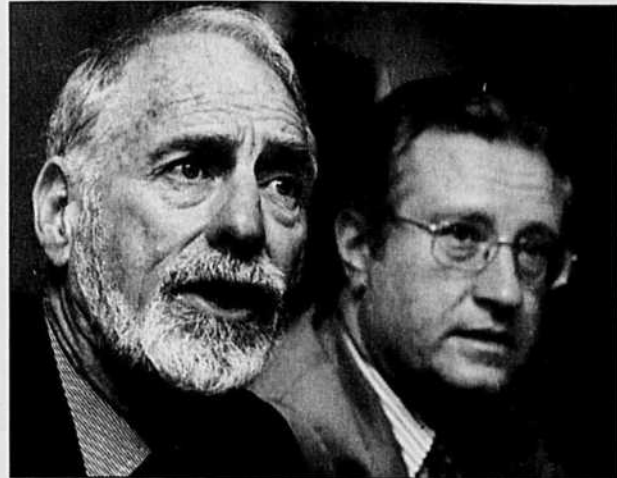
Mais il a quand même lui aussi condamné la pêche pratiquée par les Américains, la qualifiant d'*irresponsable*.

«Il est clair que les poissons qui sont pêchés sont des saumons sockeye canadiens, et qu'ils font l'objet de la convoitise des pêcheurs de l'Alaska», a dit le ministre Anderson, depuis Vancouver.

Par la suite, M. Anderson s'est rendu par avion à Prince Rupert et a fait un tour d'hélicoptère pour survoler les lieux qui sont l'objet du conflit canado-américain.

Durant son voyage en Colombie-Britannique, il s'est également entretenu avec le premier ministre Glen Clark, le ministre de la Défense Art Eggleton et des responsables des pêches à Vancouver.

Un des organisateurs du blocus, Ken Olsen, a déclaré



JEFF VINNICK REUTERS

Le ministre fédéral des Pêches, David Anderson, et le ministre de la Défense, Art Eggleton, ont rencontré la presse hier après s'être entretenus avec le premier ministre de la Colombie-Britannique, Glen Clark, hier.

qu'il recommanderait aux autres pêcheurs de laisser partir le bateau américain au moment de l'arrivée de M. Anderson, mais qu'il ne pouvait pas dire si sa requête serait entendue. Les pêcheurs tiennent à une chose: que les pêcheurs dont le nom figure dans l'injonction ne soient pas tenus responsables d'éventuels dommages entraînés par le blocus.

Le blocus est en train d'envenimer les relations entre le Canada et les États-Unis. Hier, le département d'État américain a exigé qu'un terme soit mis immédiatement au blocus.

«Nous dénonçons également le refus du gouvernement fédéral canadien de mettre un terme au blocus ou de faire exécuter l'injonction qui a été émise», a déclaré un



IAN SMITH VANCOUVER SUN/REUTERS

Cette photo aérienne montre les dizaines de bateaux de pêche entourant le traversier américain Malaspina, dans le port de Prince Rupert, en Colombie-Britannique, l'empêchant de livrer sa cargaison de saumons à une usine de transformation du poisson.

porte-parole du département d'État, Nicholas Burns. Les Américains envisagent déjà diverses mesures de représailles pour exprimer leur désapprobation relativement à l'attitude du gouvernement canadien dans ce dossier. Le gouvernement de l'Alaska a obtenu une injonction contre le blocus en s'adressant à un juge de la

Cour fédérale à Montréal. Le blocus a débuté samedi quand des pêcheurs canadiens à bord de leur embarcation ont empêché le Malaspina de livrer sa cargaison de saumons à une usine de transformation de poisson de Prince Rupert. Le navire a également à son bord 328 passagers.

EN BREF

Mort d'un soldat

Coralici, Bosnie (PC) — Un militaire canadien est mort d'une balle à la tête dans sa caserne en Bosnie, tôt hier matin. Bombardier Daniel Vialette, âgé de 33 ans, était arrivé en Bosnie mercredi pour son premier séjour dans ce pays dans le cadre de la mission internationale SFOR (Forces de stabilisation, en Bosnie-Herzégovine), où 1200 militaires canadiens sont à l'œuvre. Des collègues l'ont trouvé seul dans la caserne où dorment les militaires, après avoir entendu un fort bruit, selon un communiqué des Forces armées. La police militaire a ouvert une enquête et une autopsie sera menée à Zagreb au cours des prochains jours. Selon un communiqué, les Forces armées considèrent qu'il s'agit d'un incident isolé qui n'est pas relié à la situation tendue qui prévaut en Bosnie.

Avertissement des postiers

Ottawa (PC) — Le président du Syndicat canadien des postiers a demandé à la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante de ne pas se mêler des négociations en cours avec la Société canadienne des postes, sous peine de provoquer une grève. Darrell Tingley a lancé son invitation après avoir rencontré les représentants de la FCEI. Celle-ci exige que la Société des postes soit proclamée service essentiel, ce qui empêcherait toute grève qui risquerait de nuire à ses quelque 64 000 membres dépendant des services postaux. M. Tingley a invité la fédération à se taire en affirmant que les négociations étaient dans une phase critique — les hausses de salaires et la sécurité d'emploi sont actuellement sur la table.

Communication rétablie

Los Angeles (AP) — La communication entre la sonde Pathfinder et la Terre a été rétablie hier matin après deux jours d'interruption empêchant la transmission des données scientifiques recueillies sur Mars. Le dernier signal envoyé par la sonde remontait à dimanche, peu après 4h du matin. Il était plus faible que prévu, sans transmission de données scientifiques. L'équipe du Jet Propulsion Laboratory de Pasadena espérait récupérer les images, analyses de roche et bulletin météorologique perdus samedi à cause d'un mauvais réglage d'antenne sur terre. Le dernier problème en date pourrait être dû au mauvais réglage, samedi, de l'antenne radio de Madrid... ou à quelque chose de plus compliqué sur Mars, selon l'un des responsables du projet de la NASA.

La tragédie du funiculaire, à Québec

Le coroner Turmel a été choqué par tant de négligence

La Loi sur la sécurité dans les édifices publics devrait être modifiée, croit-il, afin d'y inclure une disposition spécifique aux funiculaires

PIERRE APRIL
PRESSE CANADIENNE

Québec — Un câble non conforme, un entretien déficient et une conception inadéquate ont occasionné l'accident du funiculaire de Québec, le 12 octobre 1996, entraînant dans la mort Helen-Chrystine Toombs, de Londres, et Maurice Therrien, de Granby, et causant des blessures graves à 14 autres personnes.

L'enquête du coroner montre clairement par ailleurs que le système de freinage n'a pas fonctionné de façon adéquate, que l'état des rails de guidage et leur conception ou leur installation était incompatible avec le type de freins d'urgence.

«La rupture des câbles était prévisible», a noté, hier, le coroner Ryan Turmel en déposant son rapport. «Le critère de réduction du diamètre [due à l'usure] des câbles, a-t-il indiqué, était à lui seul suffisant pour commander leur changement ou la mise hors service de l'équipement.»

De plus, les câbles de suspension étaient inappropriés puisque non galvanisés et présentaient un coefficient de sécurité inférieur au minimum requis dans de telles installations.

«Ces câbles, a précisé le coroner, auraient dû être changés depuis de nombreux mois comme en fait foi l'expertise effectuée.»

Sans accuser qui que ce soit de négligence criminelle, puisque la Loi ne le permet plus depuis 1985, le coroner a tout de même recommandé à Otis-Canada inc. et à ses dirigeants de même qu'à la compagnie québécoise Alpin-Otis Ltée qui assure l'entretien du funiculaire du Vieux Québec depuis 1964 «de bien vouloir faire diligence auprès de son personnel [inspecteurs, superviseurs, mécaniciens d'entretien] afin que soit mis en fonction de façon obligatoire

et convaincante leur code de procédures qui devrait être considéré maintenant par l'ensemble de la compagnie comme étant un code d'honneur et d'éthique.»

La deuxième recommandation utile s'adresse au ministre du Travail, responsable de la Régie du bâtiment et de l'inspection de ce type d'installations. Le coroner lui demande de modifier la Loi sur la sécurité dans les édifices publics afin d'y inclure une disposition spécifique aux funiculaires de la province de Québec et une réglementation précise concernant leur inspection.

«Si les directives de la compagnie concernant l'entretien avaient été suivies, a expliqué M. Turmel, il n'y aurait jamais eu de problèmes.»

Le coroner a aussi été bouleversé de constater toutes ces négligences qui ont mené à la catastrophe. «Ça m'a choqué, a-t-il dit. En lisant le rapport on se rend compte que ça n'allait pas bien, que ça fonctionnait mal.»

Le coroner estime qu'on aurait dû se rendre compte que le câble utilisé depuis 1991 n'était pas adéquat même s'il ne peut pas affirmer que le choix de l'équipement ait été fait pour des raisons financières. «Il y a là une zone noire, a-t-il dit, on ne pourra jamais le confirmer, parce qu'il n'est pas facile de déterminer cela pendant l'enquête. Ce n'est sûrement pas une question pécuniaire, puisque le prix d'un câble [galvanisé] vaut celui de l'autre [qui ne l'est pas].»

Il appartient maintenant aux victimes ou à leurs parents de décider si des poursuites doivent être intentées contre d'éventuels responsables de la tragédie.

Le ministère du Travail de son côté analysera les conclusions du coroner afin de modifier la Loi et assurer la sécurité des citoyens.

Finalement, le coroner Turmel estime que «le funiculaire de Québec fait partiesur la sécurité de notre patrimoine et que sa disparition ne serait que néfaste».

Assurance-médicaments

Le régime s'étend aux fonctionnaires fédéraux demeurant au Québec

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les fonctionnaires fédéraux demeurant au Québec sont maintenant couverts par le régime d'assurance-médicaments du Québec.

Les gouvernements fédéral et provincial en sont venus à une entente à propos de l'application de ce programme aux fonctionnaires fédéraux demeurant en sol québécois.

L'entente est entrée en vigueur le 1^{er} juillet dernier mais elle est rétroactive au 1^{er} janvier 1997. Elle s'applique aux fonctionnaires de moins de 65 ans mais n'entraîne pas de changement pour ceux qui ont dépassé cet âge. Elle s'applique toutefois à un bon nombre de retraités fédéraux puisque certains d'entre eux sont partis avant d'avoir atteint 65 ans.

Selon le directeur régional pour le Québec de l'Association nationale des retraités fédéraux, Gérard Turbide, le gouvernement fédéral a finalement cédé aux demandes du Québec et il a adapté son régime de soins de santé au programme d'assurance-médicaments.

«Le gouvernement fédéral ne voulait pas changer et disait que son programme était meilleur que celui du Québec. Il avait raison parce que le régime fédéral couvre tous les médicaments prescrits par le médecin alors que celui du Québec comporte un catalogue des médicaments remboursés. Heureusement, ça s'est réglé et le régime fédéral est maintenant conforme. Ce sont surtout les grands utilisateurs de médicaments qui auraient été pénalisés s'il n'y avait pas eu d'entente», d'expliquer M. Turbide.

Par ailleurs, les fonctionnaires fédéraux n'auront pas à traiter avec la Régie de l'assurance-maladie du Québec pour être remboursés.

La compagnie Sun Life administrera le programme et s'occupera des transactions avec Québec. Cette compagnie gère déjà le régime fédéral d'assurances.

L'Oder ne désenfle pas L'Europe de l'Est attend une deuxième vague d'inondations

BEATA PASER
ASSOCIATED PRESS

Varsovie — La crue de l'Oder s'est poursuivie hier, provoquant l'évacuation de plusieurs milliers de Polonais. Sur la rive allemande du fleuve, des Allemands ont entassé plusieurs centaines de milliers de sacs de sable en prévision d'une seconde vague d'inondations.

Depuis deux semaines, les inondations les plus graves du siècle en Europe centrale ont fait près de 100 morts, principalement en Pologne et en République tchèque. Les pluies qui se sont abattues hier sur la région devaient continuer à tomber au moins jusqu'à aujourd'hui, faisant craindre une nouvelle aggravation. En Pologne, les intempéries ont fait au moins 52 morts. Quelque 140 000 personnes ont dû évacuer leur maison et presque la moitié des 541 000 hectares submergés depuis le début des crues restaient sous l'eau hier. «Le dernier bilan fait état de 320 villes où les inondations continuent leurs ravages», souligne le Secours populaire français.

Les autorités se sont inquiétées d'éventuels risques d'épidémie de typhoïde et de dysenterie en raison d'une pénurie d'eau potable et de l'enlèvement tardif des cadavres d'animaux dans les zones sinistrées. Une cinquantaine de cas d'intoxication alimentaire ont été recensés dans la seule ville de Raciborz (sud).

Les eaux de l'Oder ont baissé près de Zielona Gora (ouest), mais 36 villages étaient toujours menacés et quelque 9000 personnes ont dû être évacuées. Dans la nuit de dimanche à hier, les crues ont emporté des digues à Legnica, inondant plusieurs dizaines de maisons sous 1,5 mètre d'eau.

Dans la ville portuaire de Szczecin (nord de la Pologne) des bénévoles ont utilisé des sacs de sable et des bâches en plastique pour protéger le chantier naval et la centrale électrique. Une deuxième vague d'inondations est atten-

due jeudi à Wrocław (sud-ouest). Elle devrait toutefois être moins grave que les crues d'il y a une semaine. Wlen, une localité de 5000 habitants dans le sud-ouest, a été entièrement inondée. Dans la région d'Opole (sud), déjà gravement touchée, les inondations, l'eau est montée de 40 centimètres au-dessus du seuil d'alerte et la météo prévoyait une aggravation.

En République tchèque, un noyé a été découvert près de Prerov, à 280 km à l'est de Prague, portant le bilan des intempéries à 39 morts. Deux personnes sont portées disparues.

Face à une nouvelle montée de la Morava, plusieurs milliers de personnes à Otrokovice, à 300 km à l'est de Prague, se préparaient à une deuxième évacuation en deux semaines, selon l'agence de presse CTK. Les experts craignaient de nouvelles crues de l'Elbe, de l'Upa et de la Jizera dans le nord et le nord-est de la Bohême, en raison de pluies continues.

Les rives allemandes de l'Oder se sont préparées hier à affronter une deuxième vague d'inondations. Des bénévoles ont entassé quelque 1,5 million de sacs de sable et les secouristes ont étudié des plans d'évacuation.

A Francfort-sur-l'Oder, seuls quatre habitants ont quitté leur maison jusqu'à présent. Le chancelier Helmut Kohl devait se rendre dans la ville aujourd'hui pour vérifier personnellement la mise en place des mesures anti-inondations. Dans la région d'Oderbruch (nord), un plan a été mis sur pied pour évacuer rapidement 19 000 personnes et 30 000 têtes de bétail. Le ministre de l'Environnement du land de Brandenburg, Mathias Platzeck, s'est plaint d'un manque d'informations de la part des autorités polonaises et tchèques sur l'évolution des inondations en amont de l'Allemagne. Les communications trans-frontalières devront être revues, «parce que nous devons avoir des relations plus stables dans le futur», a-t-il déclaré.

Recevez LE DEVOIR
à votre porte

et profitez d'une économie de plus de 31 %
sur le prix en kiosque.

Du lundi au samedi
21⁷⁰ \$/mois taxes incluses

Finis les soucis: le paiement est prélevé
chaque mois directement de votre
compte-chèques ou de votre carte de crédit.

Pour renseignements:
téléphonez pour Montréal au 985-3355
et pour l'extérieur au 1-800-463-7559

LE DEVOIR

LE DEVOIR

MONTREAL

Etat de la réserve collective de sang	
Groupe sanguin	
o+	34%
o-	31%
A+	17%

La Société canadienne de la Croix-Rouge
Info-collecte: 527-1501

La vente de l'Hippodrome de Montréal

Bourque tente de réparer les pots cassés

Après avoir parlé à quelques membres de son caucus hier, le maire veut maintenant rencontrer individuellement chacun de ses conseillers

Le maire Pierre Bourque tente de rallier les membres du parti Vision Montréal à sa cause: après quatre démissions en bloc la semaine dernière, et peut-être d'autres à venir, il compte multiplier les démarches afin de rectifier les faits et convaincre ses poulains du bien-fondé de cette transaction.

MARIE-ANDRÉE
CHOUINARD
LE DEVOIR

Lors d'une réunion extraordinaire, le maire Pierre Bourque a tenté hier d'user de son pouvoir de persuasion auprès de quelques-uns des membres qui composent encore son caucus: la vente de l'Hippodrome est une «très très bonne affaire» pour la Ville de Montréal, soutient-il. Alerté par une nouvelle vague de démissions la semaine dernière et dans un effort pour solidifier une unité devenue fragile, le maire prévoit rencon-

trer individuellement chacun de ses conseillers.

Alors qu'il effectuait une visite du quartier Rosemont vendredi dernier et après la confirmation du départ de quatre des membres de son équipe, le maire de la Ville de Montréal a décidé de convoquer cette réunion extraordinaire du caucus de son parti pour hier matin. Quinze conseillers y étaient présents, confirme-t-on au bureau du maire, sans pouvoir toutefois préciser l'identité des participants.

Souhaitant persuader tout autant ses membres que les médias, qu'il accuse d'avoir mal livré les compo-

santes du dossier à la population, M. Bourque s'est présenté à cette réunion chiffres et documents officiels en main. «La semaine dernière j'ai dit que je m'engageais à aller chercher les garanties qui manquaient, les lettres du gouvernement, de la SPICC. Alors j'ai déposé tout ça [hier] matin, de sorte que les morceaux se complètent et que tout va bien quant à moi. [...] Les conseillers étaient très satisfaits. Parmi ceux qui étaient là, aucun n'exprime de réserve.»

Le passage de l'Hippodrome aux mains de la Société de promotion pour l'industrie des courses de chevaux (SPICC) coûtera 35 millions aux acquéreurs, et non pas 15, soutient Pierre Bourque, qui estime que les chiffres ont été galvaudés au fil des interventions. «Quand on analyse tout ça, c'est une très très bonne affaire pour Montréal. C'est 35 millions qu'on a vendu et non pas 15; il y a 20 millions

supplémentaires du gouvernement du Québec.»

Le maire estime que l'affaire se chiffre à 42 millions pour la Ville de Montréal: 35 millions pour la transaction auxquels s'ajoutent sept millions liés à un projet de développement sur les terrains vacants en façade de l'Hippodrome.

Les récentes démissions de quatre des membres de Vision Montréal ont porté le compte à 25 conseillers — exactement le même nombre que le camp adverse —, le maire représentant la voix majoritaire de son parti. Ce terrain fragile n'inquiète toutefois pas Pierre Bourque qui estime être en mesure de gérer la ville même sans la majorité.

Pour aller à l'encontre de «l'épiphénomène médiatique», le maire souhaite donc rencontrer «personnellement, un à un», tous les conseillers qui n'étaient pas présents à la rencontre

d'hier matin afin de leur présenter le dossier de façon détaillée.

En après-midi hier, il s'entretenait d'ailleurs avec le conseiller et membre du comité exécutif Germain Prigent, l'un de ceux que l'on soupçonne de se diriger vers la sortie. M. Prigent a préféré ne pas livrer ses commentaires à l'issue de l'entretien d'une trentaine de minutes. Proche collaborateur du maire Bourque, il compte faire le point sur son avenir politique au cours de la semaine.

Le conseil d'administration de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) étudie actuellement l'offre d'achat déposée la semaine dernière par l'acheteur, la SPICC, contrôlée à 100 % par le gouvernement du Québec. A titre de propriétaire de l'Hippodrome, l'organisme paramunicipal devrait disposer de l'offre d'achat le 30 juillet prochain.

EN BREF

CUSM: feu vert

(Le Devoir) — Le gouvernement du Québec a donné sa bénédiction hier à la réunion des conseils d'administration des hôpitaux formant le Centre universitaire de santé McGill (CUSM). Déjà réunis par une entente concrétisant leur fusion, l'hôpital de Montréal pour enfants, l'hôpital Royal Victoria, l'hôpital neurologique de Montréal et l'hôpital général de Montréal, ont vu leur nouveau conseil d'administration commun composé de 22 membres approuvé par le gouvernement. Parmi eux, figurent le recteur de l'Université McGill, Bernard Shapiro, le doyen de la faculté de médecine, Abraham Fuks, et des représentants des quatre hôpitaux. «Notre tâche première sera de nommer un président et d'approuver les règlements et la mise en place d'une structure appropriée», a déclaré hier Arnold Steinberg, ancien président du conseil d'administration provisoire. Depuis 1992, ces hôpitaux avaient décidé de s'unir volontairement pour arriver à la création d'un méga-centre universitaire à McGill voué aux soins généraux des enfants, des adolescents, des adultes et des personnes âgées, tout en améliorant la qualité de l'enseignement et de la recherche.

Fête péruvienne

(Le Devoir) — Le 176^e anniversaire de l'Indépendance du Pérou donne lieu, du 23 au 28 juillet, à Montréal, à quelques activités auxquelles s'associe le consulat général de ce pays. Le 23 (mercredi), à la salle de conférence de l'hôtel La Citadelle (410, rue Sherbrooke Ouest), à 19h, conférences sur la Maison de la culture du Pérou à Montréal, sur l'Or du Pérou ainsi que sur la richesse archéologique du nord de ce pays andin. Le samedi, 26 juillet, en après-midi, activités sportives au parc Jeanne-Mance et, à 22h, soirée de gala péruvienne à l'hôtel Intercontinental (360, rue Saint-Antoine Ouest). A 13h dimanche prochain, messe en l'église de la mission espagnole de Sainte-Thérèse d'Avila (4200, rue Drollet). Enfin, le lundi 28 juillet, offrande de fleurs devant le buste de Simon Bolivar (angle boul. René-Lévesque Ouest et rue Sussex), à 11h30, suivie à midi d'une cérémonie du drapeau à la place des Amériques (angle Saint-Laurent et Rachel).

Autopsie

(PC) — Une autopsie sera pratiquée aujourd'hui à l'Institut médico-légal de Montréal sur le corps d'un homme découvert hier matin dans un fossé à Saint-Prospier, en Beauce. La victime, Richard Shank, 33 ans, de Saint-Prospier, avait des marques dans la partie supérieure du corps. On croit que l'homme aurait été abattu à l'aide d'un objet contondant ou victime d'un chauffard.

Mal en point

(PC) — Un homme de 19 ans de Granby repose dans un état critique à l'hôpital Charles-Lemoyne de Greenfield Park, sur la Rive-Sud de Montréal, après avoir été victime d'une tentative de meurtre dans la nuit de dimanche à lundi. C'est le concierge d'un bar qui a découvert le corps ensanglanté de la victime dans le terrain de stationnement de l'établissement.

Le maire se réjouit de l'image de Montréal à l'étranger

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

La mission économique qu'a dirigée le maire de la Ville de Montréal en Amérique latine a permis de tisser des liens avec une quarantaine de partenaires étrangers, de négocier une quinzaine d'accords et un potentiel de ventes de l'ordre de neuf millions de dollars pour des PME montréalaises.

Pendant que se profilait une crise épique au sein de son parti, le maire Pierre Bourque dirigeait une mission économique en Amérique latine. De retour de cette mission de quinze jours au Brésil, en Argentine et au Chili, le maire et son équipe, composée de représentants de quinze entreprises montréalaises et de deux établissements d'enseignement, sont enchantés par le périple, un franc succès qui a permis de confirmer la réputation de ville internationale liée à Montréal.

Précisant que l'éternelle chamaille constitutionnelle n'a meublé d'aucune façon les échanges avec les partenaires latino-américains rencontrés, Pierre Bourque s'est félicité de la cote de Montréal qu'il y a trouvée. «L'image de Montréal est excellente partout où l'on est passé, a expliqué le maire, qui rencontrait la presse hier flanqué de dirigeants d'entreprise tout aussi enchantés que lui par cette percée en Amérique latine. Montréal jouit d'une énorme crédibilité et est considérée comme l'une des villes les mieux gérées et les mieux administrées.»

La mission était orchestrée par la Société Montréal international, une toute première du genre pour société privée dont l'un des mandats est de faciliter les échanges entre PME et potentiels partenaires d'affaires à l'étranger. Il en aura coûté 50 000 \$ à Montréal international pour mener cette mission, 36 000 \$ étant puisés à même le fonds de développement de 11 millions de dollars (alimenté à près de la moitié par les deniers publics).

Les résultats de ce périple se mesurent pour l'instant en neuf millions de dollars de transactions potentielles pour les petites et moyennes entreprises montréalaises, des ventes qui «devraient se concrétiser au cours des douze prochains mois», a expliqué Jacques Girard, président-directeur général de la Société Montréal international.

Les secteurs de partenariat sont multiples et passent des produits de construction en aluminium à l'architecture et l'aménagement urbain, en passant par l'environnement, l'éclairage urbain, le génie conseil et l'informatique.

«Il y a un lien direct à faire avec le Chili, l'Argentine et le Brésil, a ajouté le maire Bourque. Pour ces pays-là, le Canada représente une forme de contrepoids à la force américaine.»



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Le maire Pierre Bourque a dressé hier un bilan extrêmement positif de son voyage en Amérique du Sud.

Le Canal-Nouvelles de TVA

L'embauche des journalistes va bon train

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

La mise sur pied de LCN, Le Canal-Nouvelles TVA, qui diffusera des bulletins de nouvelles 24 heures sur 24 à partir du mois de septembre, va bon train.

Hier, Louis Noël, des relations publiques de TVA, annonçait l'embauche confirmée de quatre personnes qui vont travailler pour cette nouvelle chaîne d'information. Il s'agit de Pierre Champoux, qui arrive de CKAC, et qui sera chef de pupitre à LCN, de Paule Genest qui

quittera Salut-Bonjour, de TVA, pour devenir chef de pupitre à LCN, Chantal Leblond quittera pour sa part TQS pour se joindre comme journaliste à la nouvelle équipe, et Gérald Filion, qui arrive de Vidéotron, travaillera également comme journaliste pour LCN.

Le nouveau réseau, diffusé sur le câble, comptera sur la première salle de nouvelles entièrement numérique au Canada. Une somme de sept millions a par ailleurs été allouée à l'achat d'équipement qui servira à la fois à LCN et à la salle de nouvelles de TVA. La formule offrira

au public des bulletins de nouvelles toutes les quinze minutes, pour permettre au téléspectateur «de savoir ce qui se passe», dit le directeur général de LCN, Louis Lalande. «Il n'y a aucun effort qui est fait pour garder les gens à l'écoute plus de quinze minutes», ajoute-t-il. «On offre un service de nouvelles à des gens qui le choisissent au moment qui leur convient.»

Selon M. Lalande, des études de marché ont montré que les abonnés pourraient consulter le réseau de trois à cinq fois par jour. Les services de LCN et des nouvelles sont complémentaires, en ce sens que les

abonnés peuvent très bien regarder le bulletin d'information habituel après avoir consulté le sommaire des nouvelles à LCN.

Les locaux de LCN seront situés tout à côté de la salle de nouvelles de TVA.

On y comptera une trentaine d'employés, dont la moitié est déjà embauchée. On y retrouvera à la fois des gens qui travaillent déjà à TVA et des gens de l'extérieur. Certaines personnes cumuleront deux fonctions. Hier, il était encore impossible de savoir qui présentera les nouvelles à LCN.

Grand solde d'été

au Club 402-HOMME 50% et plus

Costumes d'été, importés d'Italie

laine ≈ coton ≈ lin

rég. 250 \$ Solde 399 \$

Vestes d'été, importés d'Italie

laine ≈ coton ≈ lin

rég. 695 \$ Solde 299 \$

Pantalons 100 % laine, importés d'Italie

rég. 195 \$ Solde 99 \$

Pantalons 100 % coton, importés d'Italie

rég. 150 \$ Solde 75 \$

1118, rue Sainte-Catherine O.,
Suite 200, Montréal (Québec)
H3B 1H5
tél.: 861-3636

Du lundi au vendredi de 9h30 à 18h
Samedi de 10h à 18h
Tous les soirs après 18h
sur rendez-vous seulement

Ne manquez pas notre cahier spécial

tombée publicitaire: le vendredi 8 août

LE DEVOIR

rentrée scolaire
publié le 16 août prochain!

• LES ACTUALITÉS •

Une députée déterminée

Même sur le point d'accoucher, Angela Vautour menait son combat contre la réforme de l'assurance-chômage

HUGUETTE YOUNG
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Déterminée à mener son combat contre l'assurance-chômage contre vents et marées, Angela Vautour n'a pas ralenti le pas pendant sa grossesse.

Elle n'a pas peur des défis, cette Acadienne de 37 ans de Bouctouche qui, à sa grande surprise, a réussi à battre Dominic LeBlanc, le fils du gouverneur général Roméo LeBlanc que l'on croyait promis à une belle carrière politique.

Angela Vautour, activiste sociale auprès des «saisonniers», des chômeurs et des démunis, continue de laisser sa marque. Cette passionaria est montée aux barricades en faveur de l'équité salariale sur la colline parlementaire deux heures après avoir prêté serment à la Chambre des communes.

Sans expérience parlementaire, elle amène néanmoins une détermination et une énergie à Ottawa qui lui ont bien servi pendant la campagne électorale. Mère d'une fillette de 20 mois, elle sera «chef de famille monoparentale» à Ottawa comme elle l'avait été lorsqu'elle et son fils avaient fui un conjoint violent à l'Île-du-Prince-Édouard. Son nouveau mari et son fils de 11 ans resteront à plein temps au Nouveau-Brunswick mais «la petite», elle, sera à Ottawa.

«Ça va être difficile mais je suis prête pour le défi, at-elle confié à la Presse Canadienne au cours d'un long entretien. J'ai passé toute une grossesse dans les manifestations. J'ai été en contractions toutes les 15 minutes. J'ai fait trois manifestations cette journée-là... Mélissa est née cinq jours plus tard», le 8 novembre 1995.

On compare souvent Angela Vautour à Mathilda Blanchard, une syndicaliste de la première heure qui est une véritable légende au Nouveau-Brunswick mais pour Mme Vautour, c'est plutôt le hasard qui a bien fait les choses.

Jusqu'à janvier cette année, cette «libérale toute ma vie» n'avait pas l'intention de porter les couleurs néo-démocrates dans Beauséjour-Petitcodiac, un fief libéral depuis 70 ans.

«Ce qui a déclenché les choses, c'est la réforme de l'assurance-chômage. Je suis devenue chef de famille monoparentale et j'ai eu besoin de l'assurance-



Angela Vautour célébrant sa victoire électorale, en juin dernier.

chômage à un moment donné. Ce chèque-là m'a donné la possibilité de nourrir mon fils, de lui donner un appartement et je pouvais même tenir un petit char sur le chemin. Avec la réforme, si je tombais chef de famille monoparentale dans la même situation que j'étais en 1992, je n'y arriverais plus.»

Employée du gouvernement fédéral à Patrimoine Canada, Anciens combattants, au ministère du Développement des Ressources humaines où elle aidait les gens à remplir les formulaires d'assurance-chômage et plus récemment à Parcs Canada, elle est l'instigatrice de nombreuses manifestations contre la réforme de l'assurance-chômage. A titre de présidente du Comité pour l'emploi et contre la réforme de l'assurance-chômage, l'une de huit coalitions au Nouveau-Brunswick, elle a fait frémir plus d'un député provincial et fédéral.

Tout un contraste avec Dominic LeBlanc, jeune avocat bien instruit de Harvard, qui connaissait bien les rouages de la politique, ayant travaillé pour le premier ministre Jean Chrétien comme conseiller politique de l'Atlantique.

Mais après l'élection de Jean Chrétien dans Beauséjour en 1991, les gens du Nouveau-Brunswick en avaient assez des libéraux, selon elle.

«Jean Chrétien était venu se faire parachuter en 1991. L'homme est venu ici se faire élire, il est parti à Ottawa puis on ne l'a jamais revu. Il est revenu avec sa réforme de l'assurance-chômage qui a pénalisé l'Atlantique au maximum. C'est l'Atlantique qui lui a donné son siège à Ottawa. Ça démontrait que l'homme n'avait aucun respect pour les gens et pas de reconnaissance. Les gens n'ont pas oublié ça...»

Selon elle, les gens ont voulu élire quelqu'un qui connaissait leur misère. «Dominic arrivait. C'est une personne qui n'avait jamais eu de difficulté. Pas par sa faute. Il a été chanceux que son père ait été installé. Lui, il n'a pas eu de problèmes pour manger le matin, pour avoir des bottes d'hiver et pas de problèmes pour aller à l'université.»

«Je ne suis pas avocate mais je suis peut-être avocate dans les dossiers qui sont importants pour les gens dans la région. Ce que je n'ai pas vu, je l'ai vécu», résume-t-elle avec ténacité.

Cabinet fantôme

Charest imite Manning

Comme son adversaire réformiste, le chef conservateur se réserve le dossier de l'unité canadienne

MANON CORNELIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Deux chefs de partis d'opposition auront le ministre des Affaires intergouvernementales Stéphane Dion à l'œil puisque le chef conservateur Jean Charest a décidé d'imiter le chef réformiste Preston Manning et de garder pour lui le dossier de l'unité canadienne.

M. Charest, qui a fait campagne en mettant en avant son idée de Pacte canadien, sera secondé dans son travail de critique par quatre députés venant de quatre régions différentes. Il s'agit du Québécois André Bachand (Richmond-Arthabaska), de l'Ontarien Jim Jones (Markham), du Manitobain Rick Borotsik (Brandon-Souris) et du Terre-Neuvien Charlie Power (Saint-Jean-Ouest).

En prenant ce dossier en main, Jean Charest indique sa volonté de continuer à pousser son message en faveur de la réconciliation nationale et qui, est-il persuadé, lui a valu une remontée au Québec.

Ce choix, qu'il a fait connaître hier en dévoilant la composition de son cabinet fantôme, permettra de mettre en évidence la différence d'approche des deux chefs de droite, en particulier au sujet de la reconnaissance constitutionnelle du caractère distinct du Québec. M. Charest l'approuve, M. Manning s'y oppose farouchement.

Le chef conservateur reconnaît toutefois qu'il est impossible de le faire maintenant, d'où sa proposition d'un pacte fédéral-provincial sur la santé, l'éducation et le commerce interprovincial. Selon lui, la conclusion d'une entente basée sur la coopération entre les deux niveaux de gouvernement créerait un climat propice à l'amorce de discussions constitutionnelles fructueuses.

Le chef réformiste, lui, milite plutôt pour l'égalité intégrale des provinces, un nouveau partage des pouvoirs, une réforme du Sénat et l'établissement des règles et conditions d'un prochain référendum et d'une éventuelle sécession.

Parmi les autres porte-parole conservateurs, on remarque le seul député conservateur de l'Ontario, l'ancien directeur du marché canadien pour IBM Canada, Jim Jones, qui surveillera, à lui seul, les ministres des Finances, du Revenu et du Conseil du trésor. Les affaires étrangères et le commerce international ont été confiés au Néo-Ecossais Scott Brison qui était, avant de se faire élire, directeur commercial pour l'Amérique du Nord d'Aquarius Coatings.

Le maire de Lennoxville, David Price, hérite du délicat porte-feuille de la Défense et des retombées de l'enquête sur la mission en Somalie. Les dossiers relevant des ministères de la Justice et du Solliciteur général seront examinés par un autre Néo-Ecossais, l'avocat Peter Mackay. C'est un Acadien néo-brunswickois, Jean Dubé, qui fera face au ministre du Développement des ressources humaines, Pierre Pettigrew.

Seul député de l'Ouest dans le caucus conservateur, l'ancien maire de Brandon, Rick Borotsik, s'intéressera à l'agriculture, à l'agroalimentaire, à la Commission canadienne du blé et à l'agence responsable du développement régional.

L'ancien maire d'Asbestos, André Bachand, sera critique en matière de recherche et développement et en matière de développement régional pour le Québec. Quant à Diane Saint-Jacques, de Shefford, elle s'intéressera à la coopération internationale, à la Francophonie et à la politique pour l'enfance.

Eyharts ne rejoindra pas Mir en août

ASSOCIATED PRESS

Moscou — Les autorités spatiales russes ont reporté hier la mission du spationaute français Léopold Eyharts, qui devait rejoindre le 5 août la station Mir. La place laissée ainsi vacante permettra d'acheminer davantage de matériel de réparation jusqu'à la station russe. Toutefois, Léopold Eyharts devrait s'envoler pour Mir au début de 1998.

Le centre de contrôle de Moscou a également confirmé le report des réparations de la station endommagée le 25 juin lors d'une collision avec un vaisseau-cargo. Cette tâche sera confiée à la prochaine relève de Mir, les cosmonautes russes Anatoli Soloviev et Pavel Vonogradov, qui suivent actuellement un entraînement intensif en piscine.

Réunies au centre de contrôle de Kovalev, dans la banlieue de Moscou, les autorités spatiales russes ont décidé de renvoyer à une autre date la mission scientifique Pégase du spationaute français Léopold Eyharts qui devait em-

barquer pour Mir le 5 août avec l'équipage de relève. Interrogé sur France-Inter, Léopold Eyharts s'est dit «un peu déçu», même s'il savait que «c'était dans l'air depuis quelques jours». Le Français ne se démonte pas pour autant, poursuivant que «dans quelques jours, je commencerai à me préparer à nouveau pour repartir sur la prochaine expédition, donc tout cela rentrera un petit peu dans l'ordre».

Raison invoquée: la station russe ne dispose plus de suffisamment d'énergie pour la réalisation des expériences prévues. En outre, la place laissée vacante par le Français sera utilisée pour embarquer du matériel de réparation vital pour la station.

«La mission Pégase, d'une durée de 21 jours, devrait avoir lieu à l'occasion de la prochaine relève d'équipages au début de 1998», a précisé le Centre national d'études spatiales (CNES). «Toutes les expériences de Pégase ont déjà été transportées à bord de Mir par des vaisseaux Progress», a ajouté le CNES. «Le contenu et le déroulement de cette mission ne sont en rien touchés par ce report.»

Découvrez
le tout nouveau
site internet
du Devoir.

ledevoir.com

« C Y B E R - A C T I F »

Sur un ordinateur près de vous

LE DEVOIR

LE MONDE

Désarmement de l'IRA

Les loyalistes exigent des garanties

ANDREW HILL
REUTER

Belfast — Au lendemain du rétablissement de la trêve «totale» de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), les loyalistes nord-irlandais ont exigé hier du gouvernement de Tony Blair des assurances sur la neutralisation de son arsenal.

Londres proposera demain aux parties représentées aux pourparlers sur l'avenir de l'Ulster, qu'il coparraine avec Dublin, que cette question fasse l'objet de discussions parallèles.

Le Sinn Féin, aile politique de l'IRA, auquel cette trêve «sans équivoque» ouvre la porte des négociations, considère que le désarmement des républicains doit intervenir dans le cadre d'un accord politique négocié.

Les protestants unionistes estiment au contraire qu'il est en un préalable et craignent que le gouvernement travailliste de Tony Blair n'ait fait à l'IRA une concession sans contrepartie. Leur principal leader, David Trimble, s'en est entretenu longuement hier au 10, Downing Street, mais en est ressorti en jugeant que cette question «n'est pas encore clarifiée».

Le leader du Parti unioniste d'Ulster (UUP) compte obtenir satisfaction à ce sujet faute de quoi il déclare qu'il ne saurait soutenir demain la proposition de Londres.

Mais David Trimble a fait état de «certaines perspectives de progrès» et le gouvernement britannique se réjouit qu'il n'ait pas abruptement claqué la porte des pourparlers.

«Rien n'indique de l'UUP ait l'intention de se retirer des pourparlers», a souligné Mo Mowlam, secrétaire britannique à l'Irlande du Nord, qui a assisté à l'entrevue Blair-Trimble. «C'est essentiel car, après le cessez-le-feu, l'important pour tant de gens en Irlande du Nord c'est que nous arrivions à faire avancer le processus de négociations», a-t-elle ajouté.

Robert McCartney, leader du Parti unioniste du Royaume-Uni, allié de l'UUP, a annoncé en revanche son retrait des pourparlers pour protester contre «l'encouragement à la terreur» fourni, selon lui, par Tony Blair.

Ce retrait coïncide avec la prise de possession par le Sinn Féin des locaux qui lui sont attribués au siège des pourparlers, dans les bâtiments du Stormont qui ont abrité dans le passé le parlement nord-irlandais. Représenté par Gerry Kelly, un des auteurs de l'attentat à l'explosif contre le tribunal londonien de l'Old Bailey, en 1972, le Sinn Féin entre ainsi pour la première fois en ces lieux qui lui étaient interdits tant que l'IRA faisait parler la poudre.

Selon la proposition britannique que les loyalistes veulent clarifier, ou refusent d'embler, l'IRA et les autres groupes armés nord-irlandais n'auront pas à désarmer pour se faire représenter aux pourparlers.

Mais ils sont tenus de négocier leur désarmement parallèlement aux discussions politiques que Londres souhaite voir s'engager pour de bon le 15 septembre. La Grande-Bretagne espère qu'elles aboutiront avant mai 1998 à un accord de paix qui serait alors soumis à référendum.

EN BREF

Congo: report de l'élection présidentielle

Kinshasa (AFP) — Le Conseil constitutionnel a décidé de reporter l'élection présidentielle congolaise, initialement prévue le 27 juillet, et de proroger par conséquent le mandat du chef de l'Etat Pascal Lissouba, a annoncé le président du conseil Note Agaton, hier à la radio officielle. En reportant le scrutin, le Conseil constitutionnel a demandé au «gouvernement et à la classe politique de déterminer la nouvelle date de l'élection», a déclaré M. Agaton à la radio, captée à Kinshasa, la capitale de la République démocratique du Congo. Le report de l'élection présidentielle congolaise était prévisible en raison des affrontements meurtriers qui ont opposé récemment à Brazzaville, les forces fidèles au président Lissouba et les miliciens de son prédécesseur Denis Sassou Nguesso. Cette décision a été prise à l'issue de la réunion du Conseil constitutionnel, samedi dernier dans la capitale, à la suite d'une requête du gouvernement congolais, a précisé M. Agaton.

Allemagne: incendie d'un foyer d'immigrés

Bonn (Reuters) — Des inconnus ont mis le feu à un foyer de demandeurs d'asile hier en début de matinée à Essen, dans l'ouest de l'Allemagne, où 21 occupants ont été blessés sur un total d'une soixantaine, a rapporté la police. Les forces de l'ordre disent traiter l'affaire comme un grave incendie criminel mais ne pas avoir relevé d'indices accablant la thèse d'un attentat raciste. Plusieurs occupants, pris de panique, se sont blessés en sautant par les fenêtres de l'immeuble de quatre étages. Les pompiers ont pu secourir une quarantaine de personnes à l'aide d'échelles avant que le bâtiment soit totalement pris dans les flammes. Seuls 57 demandeurs d'asile étaient officiellement inscrits au foyer, mais la police a estimé qu'il en abritait une centaine au moment de l'incendie. D'après la radio allemande, la plupart étaient originaires d'Afrique.

Vive Taïwan libre!

Taipei (Reuters) — Le président taïwanais, Lee Teng-hui, a réclamé hier à la direction communiste de Pékin d'accepter la division de la Chine et de reconnaître la souveraineté de Taïwan. S'adressant à l'Assemblée constituante, le président de la Chine nationaliste a estimé que ce geste serait le seul à même d'aboutir à une amélioration des relations entre la Chine continentale et Taïwan et à l'objectif de réunification nationale. Lee a également demandé aux milieux d'affaires taïwanais de faire de la survie du régime de Taipei leur priorité, et de ne pas la sacrifier au nom de la conquête des marchés de Chine populaire.

Brasse-camarade chez Arafat

■ Le ministre palestinien de la Justice a remis sa démission

■ Une commission d'enquête recommande de limoger des dirigeants corrompus

Nommé à la Justice dès le début de l'autonomie en 1994, M. Abou Meddeine a fait les gros titres récemment en appelant à l'instauration de la peine de mort contre les Palestiniens qui vendent des terres aux colons. Depuis, au moins trois agents immobiliers ont été retrouvés assassinés.

AGENCE FRANCE-PRESSE

Ramallah — Le ministre palestinien de la Justice Freih Abou Meddeine a remis sa démission au président Yasser Arafat, qui n'a pas encore décidé s'il allait l'accepter, a annoncé hier un porte-parole palestinien.

M. Arafat s'apprête en tout état de cause à procéder à un remaniement ministériel dans les deux semaines qui viennent, a ajouté M. Marouane Kanafani, porte-parole du dirigeant palestinien.

«M. Abou Meddeine a offert sa démission au président Arafat [...] qui n'a pas encore pris de décision à ce sujet», a déclaré M. Kanafani à l'AFP. Il a expliqué l'offre de démission par des «problèmes administratifs».

Selon des sources palestiniennes, qui ont requis l'anonymat, M. Abou Meddeine a voulu protester contre la nomination par M. Arafat de plus d'une demi-douzaine de

juges, la semaine dernière, sans qu'il en soit informé.

M. Abou Meddeine a remis sa lettre de démission à M. Arafat vendredi dernier à Ramallah en Cisjordanie, selon les mêmes sources.

Le ministre de la Justice était injoignable hier et ses proches ont décliné tout commentaire.

Les méthodes autocratiques de M. Arafat ont été critiquées à plusieurs reprises par des ministres et des députés depuis le début de l'autonomie en 1994.

M. Kanafani a indiqué que le président Arafat entendait remanier son gouvernement dans les quinze jours qui viennent «afin d'affronter les temps prochains qui s'annoncent plus difficiles, aussi bien sur le plan économique que sur le plan politique».

Le porte-parole a affirmé que le remaniement gouvernemental n'était pas lié aux recommandations soumises hier par une

commission d'enquête officielle sur la corruption au sein de l'Autorité palestinienne, qui a proposé à M. Arafat de limoger plusieurs de ses ministres, sans les nommer.

Selon M. Kanafani, la décision de remanier le gouvernement «avait été prise avant le rapport» de la commission d'enquête.

M. Abou Meddeine fut l'un des principaux responsables du Fatah de M. Arafat dans la bande de Gaza pendant la période de l'intifada, le soulèvement palestinien contre l'occupation (1987-93).

Nommé à la Justice dès le début de l'autonomie en 1994, M. Abou Meddeine a fait les gros titres récemment en appelant à l'instauration de la peine de mort contre les Palestiniens qui vendent des terres aux colons. Depuis, au moins trois agents immobiliers ont été retrouvés assassinés dans les territoires.

Israël ainsi que les États-Unis avaient manifesté leur irritation après les déclarations de M. Abou Meddeine et les exécutions extrajudiciaires.

Levy rencontrera le chef de l'OLP à Bruxelles

Jérusalem — Le ministre israélien des Affaires étrangères, David Levy, a fait savoir hier qu'il rencontrerait aujourd'hui le président palestinien Yasser Arafat en marge d'une réunion ministérielle de l'Union européenne à Bruxelles.

«Je le rencontrerai et nous aurons des choses à nous dire mais il n'y a pas d'attente particulière qui me fasse me rendre en Belgique», a-t-il déclaré à la télévision israélienne.

David Levy a rencontré dimanche dans un hôtel de Jérusalem le négociateur de

l'OLP Nabil Chaata, dans le cadre des efforts déployés par l'Europe pour sortir le processus de paix de l'impasse. Nabil Chaata a alors salué la «un effort réellement sérieux et sincère pour sortir de l'impasse».

La rencontre d'aujourd'hui à Bruxelles, à l'occasion du conseil des ministres des Affaires étrangères de l'UE, constituera le contact le plus important entre Israéliens et OLP depuis la brève rencontre entre les deux mêmes hommes en avril à Malte sur fond de conférence euro-méditerranéenne.

REUTER

Emportée vers un destin insolite



CHARLES KRUPA ASSOCIATED PRESS

SUR LES FLOTS BLEUS DE L'ÉTÉ, au large de Marblehead, au Massachusetts, la frégate U.S.S. Constitution entreprend son premier voyage autonome depuis 116 ans, sous une volée d'appareils Blue Angels. Le bâtiment célèbre cette année son 200^e anniversaire de naissance. Bon vent!

Chez les Basques d'Espagne

Un attentat, une condamnation et un pendu

TRACEY OBER
REUTER

Madrid — Un séparatiste basque a été retrouvé pendu dans sa prison hier, dans le centre de l'Espagne, tandis que, dans le nord, un attentat au lance-grenades contre un poste de police a été attribué à l'ETA, dont trois membres ont été lourdement condamnés à Madrid pour tentative d'assassinat du roi Juan Carlos.

A Albacete, une enquête judiciaire a été ouverte après la découverte dans sa cellule du corps inanimé de Juan Carlos Hernando, 35 ans, condamné à six ans de prison en 1994 pour collaboration avec un mouvement armé, mais le ministre de l'Intérieur, Jaime Mayor Oreja, a affirmé qu'«il s'agit clairement et carrément d'un suicide».

Le ministre s'est adressé à la presse à Ibiza où, avec une dizaine de ses collègues, il prend part au sommet régulier avec la France, qu'il a invitée à intensifier ses efforts pour «localiser les terroristes de l'ETA» qui se servent de son territoire comme base arrière.

Ceux-ci sont soupçonnés d'avoir commis un attentat hier contre un poste de police d'Oviedo, chef lieu des Asturies, dans le nord du pays. Deux grenades ont explosé sans atteindre l'objectif, blessant très légèrement une civile, et une troisième a pu

être désamorcée mais la police, qui a retrouvé deux lance-grenades, n'a pu mettre la main sur les assaillants.

Les autorités estiment qu'il s'agit du premier attentat des séparatistes depuis la vague d'indignation et de colère soulevée dans toute la péninsule par l'exécution il y a une dizaine de jours du conseiller municipal basque Miguel Angel Blanco, enlevé 48 heures auparavant.

La tentative de régicide de 1995

Cet assassinat a isolé politiquement l'ETA comme jamais auparavant dans l'histoire de sa guérilla urbaine, déclenchée sous le régime franquiste, et qui a fait en une trentaine d'années quelque 800 morts, essentiellement des policiers, militaires et représentants du régime.

À Madrid, le tribunal criminel suprême a condamné hier trois membres de l'organisation à un total de plus d'un siècle de réclusion pour avoir préparé un attentat contre le roi Juan Carlos, en 1995.

Juan Jose Rego, Jorge Garcia et Ignacio Rego avaient loué à Majorque un appartement donnant sur la baie où était ancré le yacht royal avec l'intention de tirer sur Juan Carlos qu'ils avaient dans leur collimateur. Mais ils ont été arrêtés sans avoir pu passer à l'acte faute d'avoir eu le temps de parachever leur plan de repli.

L'aide étrangère pourrait être supprimée aux Serbes de Bosnie

La question des criminels de guerre présumés impatientes Washington

AGENCE FRANCE-PRESSE

Sarajevo — La communauté internationale pourrait cesser son aide aux Serbes de Bosnie s'ils continuent de refuser de livrer au Tribunal pénal international de La Haye (TPI) les personnes inculpées pour crimes de guerre, a menacé hier l'ambassadeur des États-Unis à l'ONU, Bill Richardson.

L'ambassadeur s'adressait à la presse à Sarajevo, deux jours avant l'ouverture à Bruxelles de la conférence des donateurs pour la Bosnie-Herzégovine, qui doit permettre le déblocage de 1,4 milliard de dollars d'aide à la reconstruction à ce pays.

Parlant des dirigeants serbes de Bosnie, M. Richardson a déclaré: «Leur manque de coopération dans le fonctionnement des institutions communes et dans le respect des engagements de l'accord de Dayton, dont le transfert au tribunal de La Haye des personnes inculpées pour crimes de

guerre, influencera défavorablement les décisions qui seront prises à propos de l'octroi de l'aide au cours de la conférence des donateurs et par la suite».

L'Union européenne a déjà décidé de bloquer toutes formes d'aides non humanitaires allouées aux Serbes de Bosnie à cause de leur manque de coopération concernant le transfert au TPI de leur ancien président, Radovan Karadzic, qui est inculpé de génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre.

Au cours de sa visite à Sarajevo, M. Richardson a rencontré deux des trois membres de la présidence collégiale de Bosnie, le Musulman Alija Izetbegovic, président de cette présidence collégiale, et le Croate Kresimir Zubak. Le troisième membre de la présidence, le Serbe Momcilo Krajisnik, n'est pas venu à la réunion.

L'absence de M. Krajisnik avait déjà été remarquée vendredi au moment de la visite à Sarajevo du commandant

suprême des forces alliées en Europe, le général Wesley Clark.

Les représentants serbes avaient de plus boycotté jeudi une session du parlement commun aux deux entités de la Bosnie: la Fédération croato-musulmane et la Republika Srpska, l'entité des Serbes de Bosnie.

Les Serbes de Bosnie avaient été exclus de la deuxième conférence des donateurs en avril 1996, parce qu'ils n'avaient pas encore libéré leurs derniers prisonniers de guerre. Puis, invités au dernier moment, ils avaient refusé de venir.

Par ailleurs, selon M. Richardson, les présidents croate Franjo Tudjman et bosniaque Alija Izetbegovic devraient se rencontrer le 6 août. Il a ajouté que cette rencontre, qui a été plusieurs fois retardée, était conditionnée au bon fonctionnement de la police conjointe à Mostar composée de Croates et de Musulmans, qui selon lui devait être opérationnelle hier.

Les escadrons sèment la mort en Colombie

AGENCE FRANCE-PRESSE

Bogota — Au moins 12 personnes ont été égorgées et 24 autres torturées dans le village de Mapiripán, dans le département de Meta, a annoncé hier à Bogota la Croix-Rouge colombienne. Des habitants du village, cités par la Croix-Rouge, ont attribué ce massacre à

des forces paramilitaires d'extrême droite.

Selon un responsable de la Croix-Rouge citant le maire du village, le bilan serait plus lourd et dépasserait 30 morts. Mais seule la mort de 12 personnes a été confirmée jusqu'à présent.

Le massacre a eu lieu à la fin de la semaine dernière, selon la Croix-Rouge.

ALGÉRIE

La bataille de Tipaza a-t-elle eu lieu?

ASSOCIATED PRESS

Tipaza — Les habitants de Tipaza (100 kilomètres à l'est d'Alger) ont démenti hier les informations publiées le même jour par le quotidien *L'Authentique* faisant état d'une vaste opération anti-islamiste menée par les forces de sécurité dans leur région et qui aurait fait 90 morts.

Selon *L'Authentique*, quotidien réputé proche du pouvoir, l'opération se déroulait à Attatba, près de Tipaza, contre un important groupe islamiste et se poursuivait hier.

Cette opération aurait déjà permis «la mise hors d'état de nuire de 90 terroristes», dont les auteurs d'un récent massacre nocturne de 14 personnes près de Bou-Ismaïl, autre localité proche de Tipaza, selon le journal qui ne cite pas ses sources. Les pertes éventuelles des forces de sécurité ne sont pas mentionnées.

L'Authentique, qui titre «Les terroristes se rendent en masse», ajoute que les forces de sécurité auraient «accroché» par hasard ce groupe armé qui, selon le quotidien, était réuni en congrès à Attatba par le chef du Groupe islamique armé (GIA), Antar Zouabri.

Toutefois, sur place, les habitants affirmaient tout ignorer d'une telle opération qui, par son ampleur, aurait dû laisser des traces. «Nous ne sommes pas au courant d'une opération de ratissage», déclarait ainsi un habitant de Tipaza interrogé par l'Associated Press et refusant, comme les autres, d'être identifié par peur des représailles.

Décrié par les habitants comme «ni plus ni moins important que d'habitude», le dispositif de sécurité et les barrières sur les routes — institués depuis 1992 — faisaient à peine ralentir les files de voitures des estivants qui se rendent nombreux vers les plages et les forêts de cette région pour fuir la canicule.

Les autorités n'ont pas réagi aux informations publiées par *L'Authentique*.

É D I T O R I A L

Bilinguisme et bilinguisme

Michel Venne

La controverse ne semble pas vouloir s'éteindre au sujet du bilinguisme fonctionnel dans le réseau de la santé. Depuis que la Charte de la langue française est en vigueur on trouve, d'un côté, ceux pour qui le droit de travailler dans sa langue est sacré, et de l'autre, ceux pour qui le droit d'être soigné dans la sienne l'est encore davantage. Il doit bien y avoir moyen de trouver un compromis.

Le vice-premier ministre Bernard Landry a provoqué, en fin de semaine, l'ire de certains leaders de la communauté anglophone. Cette année, les régies de la santé doivent produire un programme régional d'accessibilité aux services en langue anglaise. La Loi sur les services de santé et services sociaux prévoit que toute personne d'expression anglaise peut recevoir des services dans sa langue partout au Québec. Les autorités doivent donc organiser les services de manière à ce que cette exigence soit remplie. Cependant, l'application de cette loi doit être équilibrée avec les articles de la loi 101 qui interdisent à un employeur d'exiger, pour l'accès à un emploi ou à un poste, la connaissance d'une langue autre que le français, à moins que l'accomplissement de la tâche ne nécessite la connaissance de cette autre langue.

fois à la quadrature du cercle. Puisque le bilinguisme est une valeur positive, pourquoi faire tant de chi-chi dans les hôpitaux? Dilemme, en effet, sur lequel M. Hamelin joue allègrement.

Sauf qu'il serait facile de lui renvoyer la balle. Si la connaissance d'une deuxième langue est en soit valable, pourquoi faudrait-il que ce soient les francophones qui soient bilingues? Si le bilinguisme, voire le plurilinguisme, est un avantage, il l'est pour tout le monde. D'ailleurs, des études récentes montrent qu'il est plus payant, ici, d'être bilingue qu'unilingue. Cette constatation vaut autant pour les francophones que pour les anglophones. Selon une étude qui vient d'être publiée, les anglophones bilingues gagnent 9 % plus cher que ceux qui ne parlent que l'anglais au Québec. Pour les immigrants, la connaissance du français est une condition d'avancement et de mobilité sur le marché du travail québécois. La politique linguistique officielle du gouvernement du Québec reconnaît d'ailleurs explicitement la connaissance des autres langues comme un enrichissement personnel et social. Donc, si M. Hamelin joue sur une corde sensible, il donne un coup d'épée dans l'eau. Personne ne conteste la valeur du bilinguisme individuel. On ne parviendra pas à trancher ce débat avec de tels arguments.

L'intérêt de parler plus d'une langue vaut pour tout le monde.

Bien entendu, il serait exagéré de prétendre que tous les employés du réseau de la santé doivent connaître l'anglais puisque, dans certains établissements, la clientèle anglophone est peu nombreuse. Le défi des autorités de la santé est de trouver le juste équilibre. À la lumière des plans déjà soumis au gouvernement par les régies régionales, M. Landry estime que les autorités sanitaires ont penché inutilement trop fort du côté des patients. Il faisait valoir, samedi, dans nos pages, que le nombre de postes dans le réseau de la santé pour lesquels la connaissance de l'anglais deviendrait une exigence serait exagéré. Les régies vont refaire leurs devoirs d'ici septembre.

Dimanche, le président d'Alliance Québec a réagi aux propos de M. Landry en utilisant plusieurs arguments, dont un sur lequel il vaut la peine de s'arrêter. M. Landry, dit-il, «ne semble pas accepter qu'il soit valable de parler plus d'une langue». Le président d'Alliance Québec sait qu'il touche une corde sensible. Le bilinguisme individuel est de plus en plus encouragé au Québec. Le Parti libéral en a même fait un élément central de son programme politique. Le premier ministre Lucien Bouchard en a fait l'apologie lors du sommet socioéconomique. La ministre de l'Éducation vient d'annoncer que l'anglais serait enseigné désormais à partir de la troisième année du primaire, plutôt que de la cinquième, pour répondre à cette exigence de maîtriser la *lingua franca* du monde moderne. Mme Marois va plus loin. Elle souhaite l'enseignement d'une troisième langue au secondaire, probablement l'espagnol, cela irait de soi, compte tenu entre autres de notre appartenance à l'ALENA.

Il n'y a pas un seul parent soucieux de l'avenir de ses enfants qui, au Québec, qu'il soit fédéraliste ou souverainiste, n'ait pas à cœur de faire apprendre d'autres langues à sa progéniture. Pour paraphraser Jacques Parizeau, ceux qui refusent d'apprendre l'anglais aujourd'hui méritent un coup de pied quelque part. Cette exigence du bilinguisme, voire du plurilinguisme, pose toutefois aux défenseurs de la langue française un dilemme qui ressemble par-

Car à côté, il y a une autre réalité. La langue la plus menacée des deux, dans le monde, n'est pas l'anglais mais le français. Langue du commerce, des affaires, de la politique internationale, du divertissement et des sciences, l'anglais progresse toujours tandis que le français, au mieux, stagne. Pour cette raison, le Québec s'est doté d'une politique, notamment d'une loi, pour protéger et promouvoir l'usage du français. L'élément central de cette politique, c'est de faire du français la langue publique commune. Veiller à préserver le Québec comme un lieu où l'on vit en français, où l'on peut, si l'on veut, travailler en français. C'est pour cette raison que la loi prévoit certaines exigences. La revendication du droit de travailler dans sa langue est tout à fait légitime.

Par contre, il ne saurait être question qu'une personne d'expression anglaise, vivant au Québec, et dont les droits historiques sont reconnus par la Charte de la langue française, ne puisse décrire dans sa langue la source de ses souffrances à l'hôpital, et se faire expliquer dans sa langue les soins qui lui sont prodigués. D'ailleurs, il faut le dire, et peut-être le répéter en anglais pour les observateurs étrangers qui ne lisent que *The Gazette*, il n'y a pas de problème d'accessibilité à des services de santé en anglais au Québec. À preuve, la quasi-absence de plaintes.

C'est un cas où le Québec a su maîtriser l'art du compromis entre deux droits. Pour trouver ce compromis, le mécanisme en place actuellement semble être le moins mauvais. Les régies proposent un plan; l'Office de la langue française en fait l'évaluation; le gouvernement tranche entre les deux bureaucraties. Et son comportement sera jugé par les électeurs aux élections suivantes, en toute démocratie, en tout respect des droits de chacun. Cela devrait-il, il nous semble, être atteint dans une relative sérénité.

LETTRES

La politique sur Mars

L'article de François Brousseau intitulé «La politique sur Mars» me semble inspiré par un antimécanisme un peu primaire. Il reproche presque aux Américains d'avoir choisi parmi les fenêtres de lancement possibles, celle qui permettrait à *Pathfinder* de descendre sur Mars le jour de leur fête nationale et d'en être fiers. Il fait référence d'une manière ironique à «l'aide magnanime du bienveillant allié de Washington» qui ne réussit pas à empêcher les difficultés de la station spatiale russe *Mir*. Pourtant, étant journaliste à l'information internationale, M. Brousseau n'est pas sans savoir que les pays n'ont pas d'amis mais des intérêts. Sans les centaines de millions de dollars que les États-Unis versent à la Russie dans le cadre de leur coopération concernant *Mir*, le programme spatial russe serait peut-être déjà totalement en panne. Mais cette coopération fait aussi l'affaire des USA, ce qui est normal.

Il a trouvé qu'«après les 30 premières secondes d'ébahissement, les images du désir martien sont bien ennuyeuses et répétitives». Pourtant, en deux jours, les sites de la NASA sur le Web ont enregistré un peu plus de 100 millions de connexions ou de tentatives de connexions. Il y a donc de l'intérêt. Quant à lui, comme dirait Trudeau, il peut tourner le bouton. Il se demande, parlant de l'exploration spatiale, si «tout cela se fera encore une fois sous la lourde hégémonie des États-Unis?». Est-ce qu'il souffre vraiment de l'hégémonie américaine dans l'espace, qui d'ailleurs n'existe pas? Il demande encore: «L'Europe et les Russes se ressaisiront-ils pour planifier au

nom de l'humanité de véritables missions globales et plurinationales vers d'autres mondes?» Quelle incroyable énormité! Ne croit-il pas, pour ne citer que quelques exemples de missions américaines, que l'image de la Terre vue de la lune renvoyée par *Apollo 7*, le premier pas d'Armstrong sur la Lune ou encore les extraordinaires odyssees des sondes *Pioneer* et *Voyager* ont enrichi l'humanité?

Il ne faut pas appliquer à l'exploration scientifique du système solaire la même grille d'analyse qu'à l'élargissement de l'OTAN. Une éventuelle mission habitée vers Mars sera lourdement multinationale en raison de son coût énorme mais, malheureusement pour lui, pour le *Monde Diplomatique* et pour Jacques Chirac, elle se fera probablement encore sous le leadership américain.

Guy Bussière
Québec, 12 juillet 1997

Des agressions inacceptables

Cette année encore, l'été nous apporte son lot de morsures et d'agressions faites par des chiens. Les plus spectaculaires et les plus malheureuses font la une des journaux. Comme cet enfant tué par deux chiens le 27 juin dernier. Les agressions de chiens sont inacceptables et ne doivent pas être tolérées. Elles ne doivent pas, non plus, être banalisées: il y a plus de morsures de petits chiens, mais elles n'entraînent généralement pas une visite à l'hôpital.

Les défenseurs des animaux soulèvent souvent le manque de connaissance des personnes agressées pour «expliquer» ce type d'incident (agres-

sion de dominance, protection de territoire, etc.). L'éducation du public est importante mais déplace le problème en faisant de la victime la responsable de l'agression. L'agent agressant demeure le chien et on doit pouvoir cohabiter avec celui-ci avec un minimum de risques pour notre santé et celle de nos enfants.

Les éleveurs et les éducateurs canins sont les premières personnes responsables de la qualité et de la stabilité des chiens qui se retrouvent en société. Tant que n'importe qui pourra s'improviser éleveur ou éducateur canin sans avoir de véritables compétences, nous serons envahis par des chiens instables, malsains, vicieux et agressifs, sans parler des chiens simplement mal élevés qui détruisent, polluent et jappent sans considération pour les gens qui les entourent.

Cela dépasse le cadre des réglementations municipales qui ne peuvent agir que par des restrictions; restrictions qui déplacent souvent les problèmes et créent un faux sentiment de sécurité. On doit exiger des éleveurs de chiens et des éducateurs canins qu'ils aient suivi une formation professionnelle garantissant leurs compétences. L'établissement d'une éthique obligeant à utiliser les connaissances scientifiques actuelles, favorisant le développement du plein potentiel canin, bannissant le dressage violent avec collier étrangleur (*choker*) et les productions intensives de chiots, est un moyen plus sûr pour une saine intégration des chiens en société.

Patrice Robert
Président de l'Association professionnelle des éleveurs et des éducateurs canins du Québec
Blainville, 7 juillet 1997

JEU DE SOCIÉTÉ...



Notre rapport à la violence

Le meurtre, la semaine dernière, du conseiller municipal espagnol Miguel Angel Blanco commis par l'ETA a provoqué l'indignation générale. Il y a eu mort d'homme: c'est une tragédie.

Une réflexion sur le terrorisme s'impose pourtant pour comprendre notre rapport à la violence. Le risque est grand de se faire accuser d'encourager la violence lorsqu'on traite d'un tel sujet mais seuls ceux qui se déclarent totalement non-violents — Martin Luther King ou Mahatma Gandhi — peuvent légitimement dénoncer le terrorisme.

Ainsi, posons cette question: si un individu était parvenu à assassiner Adolf Hitler au sommet de sa gloire, serait-il considéré comme un meurtrier aveugle et cruel ou plutôt comme un héros? Tous ceux qui, dans certaines situations, croient que la violence est légitime — contre le terroriste par exemple! — doivent admettre que les terroristes sont de la même école, de celle qui règle certains problèmes politiques à l'arme au poing.

Une fois cette similitude reconnue, la réalité apparaît tout autrement: les terroristes ne sont plus des fous mais simplement des ennemis aussi violents que nous pouvons l'être parfois.

Le terroriste n'est pas différent du soldat, ou si peu. Bien sûr, les militaires prétendent éviter les cibles civiles. Mais est-ce si vrai? Lors de la Deuxième Guerre mondiale, l'aviation alliée a détruit des villes entières en quelques raids aériens (Dresde, par exemple) ou d'une seule bombe atomique (Hiroshima, Nagasaki). Qui disait respecter les civils? On nous dit que la technologie moderne permettrait d'éviter les civils et de mener une «guerre propre» en effectuant des «opérations chirurgicales» grâce aux «bombes intelligentes» dont l'utilisation

n'entraîne pas de «dommages collatéraux» (on croirait ces expressions tirées d'un roman de George Orwell). On oublie que les victimes sont toujours des civils lorsqu'une raffinerie, une usine d'armement ou un port est visé, que le tir soit précis ou non. Pour justifier leurs actions, les militaires identifient les travailleurs ennemis à des soldats sans uniforme soutenant l'industrie de guerre de l'adversaire. Les médias transmettent à la population les explications des états-majors. Curieusement, lorsque le terroriste assassine un «innocent», les mêmes journalistes parlent de violence «aveugle», «odieuse», «cynique» et «cruelle», pour reprendre quelques expressions lues à la suite de l'attentat de l'ETA.

Le terroriste, comme le soldat, a une prédilection pour les cibles militaires, industrielles ou politiques. Et comme le soldat, il lui arrivera de laisser tomber une bombe au milieu d'une ville. Il veut par cela briser le moral de la population et détruire la cohésion sociale. Le soldat a également cet objectif, ce qui explique les bombardements américains sur Hanoi de l'opération *rolling thunder*, lors de la guerre du Vietnam. C'est ce qui explique aussi la sophistication des mines antipersonnel que les soldats professionnels disséminent un peu partout pour que la population vive dans la peur. En Afghanistan, les Soviétiques laisseront derrière eux divers objets piégés: des barres de savon, des liasses de dollars et même... des faux papillons qui explosaient le plus souvent entre les mains d'enfants.

Le terroriste qui remporte son combat est traité en héros par ceux pour qui il luttait. Ce fut le cas des Français de la résistance, des Juifs qui combattirent les Britanniques en Palestine, et aujourd'hui de Yasser Arafat. Certains affirmeront que les ter-

roristes utilisent des moyens peu efficaces. Mais la guerre est également une aventure risquée! Il y a dans chaque guerre un côté victorieux et un côté vaincu (les vrais pacifistes diront qu'une guerre ne fait jamais que des perdants).

On dira que le calcul ainsi présenté est trop simpliste puisque c'est souvent le camp le plus fort qui déclenche les hostilités, sachant d'avance qu'il l'emportera. Pourtant, l'Allemagne, lors des deux guerres mondiales, la France en Algérie et en Indochine, les États-Unis au Vietnam et l'Union soviétique en Afghanistan, croyaient tous être les plus forts... La guerre est une des activités humaines où le hasard joue le plus grand rôle, disait Carl von Clausewitz, auteur de *De la guerre*. Encore une fois, soldat et terroriste adoptent un comportement similaire. Ni l'un ni l'autre n'opte pour une stratégie sans risque.

Dans notre société pacifiée, on croit trop facilement que la politique n'est qu'affaire de consensus et plusieurs s'accrochent pour affirmer que le terroriste devrait employer des moyens pacifistes. Mais le terroriste a toujours sa raison, tout comme le pays qui part en guerre. Un sentiment d'urgence dévore le Basque, l'Irlandais, le Péruvien, l'Algérien ou le Palestinien qui s'apprête à poser une bombe: il lui faut, de suite, rétablir l'équilibre en faveur de son peuple, de la liberté, de la justice ou de Dieu. Sinon, son monde n'aurait plus de sens et sa vie lui semblerait vaine. Pour lui, ce n'est pas la violence qui est insupportable, mais bien la vie telle qu'elle lui fut offerte. La violence est sa clef vers l'harmonie.

René Char, poète célèbre et membre de la résistance française, disait: «Une des noblesses de la violence, [...] c'est d'acquiescer la dette du persécuté [...] Large est le domaine de la violence bénéfique». C'est sachant cela que le poète, quoiqu'à regret, s'est fait terroriste contre les nazis, l'instant d'une guerre... juste.

À PROPOS

... des revenus et des résultats scolaires

De nombreuses études indiquent que les enfants qui grandissent dans une famille à faible revenu ont tendance à obtenir de moins bons résultats à l'école et sur le marché du travail, que ceux qui sont élevés dans les familles mieux nanties. Donc, on considère généralement le revenu du ménage comme un indicateur fondamental du bien-être de l'enfant. Le revenu annuel moyen des ménages canadiens comptant des enfants de moins de 12 ans se chiffrait à 49 900 \$ en 1994, mais nombre d'enfants vivaient cette année-là dans des ménages dont le revenu était bien inférieur. Un quart des enfants canadiens de 0 à 11 ans vivaient dans un foyer dont le revenu était inférieur aux seuils de faible revenu (SFR) établis par Statistique Canada. C'est à Terre-Neuve, au Manitoba et en Nouvelle-Écosse que, toutes proportions gardées, le nombre d'enfants vivant dans une famille à faible revenu était le plus élevé.

La situation professionnelle des parents est un autre facteur souvent considéré comme un indicateur clé du bien-être de l'enfant, en grande partie parce qu'il s'agit d'un déterminant important du revenu du ménage. La plupart des familles biparentales où vivaient des enfants de moins de 12 ans comptaient au moins un membre qui avait un emploi. Environ 57 % des enfants grandissaient dans une famille biparentale où les deux parents travaillaient, à temps plein dans la majorité des cas. Par ailleurs, 33 % des enfants vivaient dans une famille comptant un seul soutien occupé à temps plein. Seulement 7 % des enfants élevés dans une famille biparentale n'avaient aucun parent occupé. En revanche, 55 % des enfants de familles monoparentales vivaient avec un parent n'ayant pas d'emploi rémunéré. *Tendances sociales canadiennes*, Statistique Canada, printemps 1997.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSAÇON, ROLAND-YVES CARIGNAN

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

L'enseignement de l'histoire

Une réforme à poursuivre

La mise à jour des programmes, la formation des maîtres et l'enseignement de l'histoire au cégep appellent des actions rapides

RENÉ DUROCHER
JOSÉ IGARTUA
CHRISTIAN LAVILLE
DESMOND MORTON
DANIELLE NEPVEU
BRIAN YOUNG

Respectivement professeurs à l'Université de Montréal, à l'Université du Québec à Montréal, à l'Université Laval, à l'Université McGill, au cégep André-Laurendeau et à l'Université McGill.



ARCHIVES LE DEVOIR

Les programmes actuels d'enseignement de l'histoire, qui ont près de vingt ans, doivent être mis à jour en fonction de la réalité du Québec d'aujourd'hui et de ce que notre monde est devenu. Notre photo: foule en liesse au Centre Paul-Sauvé, à l'occasion de l'élection du Parti québécois, le 15 novembre 1976.

Une nouveauté cependant: tous les cours d'histoire, au primaire comme au secondaire, se verront confier explicitement une mission d'éducation civique, que les intitulés des cours souligneraient en ajoutant les mots «et éducation à la citoyenneté» au mot «histoire». C'est mettre en évidence un aspect essentiel de la nature de l'histoire scolaire, celui d'être un enseignement d'éducation civique.

En outre, associée à l'histoire, l'éducation civique gagne en perspective et préserve la possibilité d'un regard critique, l'inscription des réalités civiques dans le temps historique rappelant qu'elles ne sont pas des «en-soi» mais le fruit d'interventions humaines et de besoins sociaux. Sans une possibilité de regard critique, il ne peut y avoir d'éducation civique valable en démocratie.

De ces perspectives de réforme, il faut se réjouir. Mais pour sortir complètement du marasme dans lequel l'enseignement de l'histoire s'est enfoncé, le rapport Lacoursière proposait d'autres mesures, importantes elles aussi. Nous ne chercherons pas à les rappeler toutes ici. Deux d'entre

elles, cependant, méritent une attention particulière. Elles sont relatives au manque d'histoire au cégep, d'une part, et aux qualifications des enseignants, d'autre part.

L'histoire au cégep

Actuellement, les seuls étudiants qui, au cégep, suivent un cours d'histoire obligatoire sont ceux du programme de sciences humaines. Pour les autres — la grande majorité —, aucun cours d'histoire. Tous, pourtant, sont appelés par leurs études à occuper dans notre société des fonctions qui les inviteront à participer aux orientations et aux prises de décisions collectives, sur divers plans et à diverses échelles, comme il est attendu en démocratie. Sans compter que c'est au collégial, comme le rappelle l'Institut d'histoire de l'Amérique française dans son mémoire présenté au Groupe de travail sur l'enseignement de l'histoire, que «devraient se produire les apprentissages intellectuels définitifs qui assurent la formation fondamentale» (rapport Lacoursière, page 58).

Le rapport que le Groupe de travail sur la réforme du curriculum vient de déposer (rapport Inchauspé: *Réaffirmer l'école*), auquel le ministre de l'Éducation paraît disposée à donner suite, laisse espérer qu'un an après le rapport du Groupe de travail sur l'enseignement de l'histoire (rapport Lacoursière: *Se souvenir et devenir*), la réforme tant attendue de l'enseignement de l'histoire est en voie d'être engagée.

En effet, après avoir rappelé que «s'il y a une question qui fait l'unanimité dans toute la société québécoise, c'est celle de l'importance de l'enseignement de l'histoire», le rapport Inchauspé reprend judicieusement à son compte plusieurs des recommandations principales du rapport Lacoursière.

Sans possibilité de regard critique, il ne peut y avoir d'éducation civique valable en démocratie

Pour ce qui est des programmes d'histoire, le rapport Inchauspé va aussi dans la direction du rapport Lacoursière en recommandant que les programmes actuels, qui ont près de vingt ans, soient mis à jour en fonction de la réalité du Québec d'aujourd'hui et de ce que notre monde est devenu, notamment en élargissant leur ouverture sur le monde et en accentuant la prise en considération de l'ensemble des acteurs qui ont contribué et contribuent à l'histoire commune: «L'enseignement de l'histoire nationale, écrivent notamment les auteurs du rapport, doit être élargi de façon à ce que les principaux éléments qui la composent puissent être replacés dans des contextes plus larges» (page 136).

Ainsi, la place de l'histoire serait renforcée et mieux soulignée au primaire; au secondaire, alors que l'histoire n'est enseignée actuellement que pendant deux des 5 années et pour moins de 200 heures au total, elle serait désormais enseignée chaque année. De cette façon, le temps alloué à l'enseignement de l'histoire au Québec devrait s'approcher de la situation que l'on retrouve dans des systèmes scolaires comparables.

Confusion des genres

La formation technique et la formation professionnelle sont deux réalités bien différentes

VIVIANE FIEDOS

Responsable du Service des communications de la Fédération des cégeps

Dans un article publié le 6 mai dernier dans le quotidien *Le Devoir*, Louise Julien formule un certain nombre de réflexions sur «l'enseignement professionnel» au Québec. Le portrait qu'elle en dresse nous paraissant, à certains égards, incomplet, voici quelques commentaires sur ce sujet.

Tout d'abord, l'utilisation, dans l'article, du terme «enseignement professionnel» pour désigner à la fois la formation proprement professionnelle, offerte au secondaire, et la formation technique, offerte au collégial, crée une certaine confusion. Il y a déjà plusieurs années que les deux termes ont été adoptés pour cerner des réalités distinctes: la formation professionnelle prépare les élèves à devenir des ouvriers qualifiés ou les prépare à occuper des emplois semi ou non qualifiés, alors que la formation technique forme des techniciens supérieurs. Lorsque vous affirmez par exemple que la commission Parent prévoyait «un développement intéressant de la formation professionnelle» et que «c'est tout à fait le contraire qui s'est produit», voulez-vous parler de la formation offerte au secondaire ou au collégial? Ou des deux?

Cet énoncé ne peut être appliqué à la formation technique, que l'on considère comme une grande réussite. Divers indices sont là pour le démontrer, par exemple le taux de placement élevé: il est de 86,7 % pour l'ensemble des diplômés du secteur technique en 1994-95. Ceux de 24 ans et moins occupent un emploi dans une proportion de 67,2 %, contre 57,2 % pour l'ensemble de la population québécoise du même âge. Ces emplois sont à temps plein dans une proportion de 77,7 %, et liés à la formation dans 71,2 % des cas.

Une étude rendue publique l'an dernier par le ministère de l'Éducation révèle par ailleurs que le taux de satisfaction des employeurs à l'égard des diplômés du secteur technique est généralement élevé et qu'il a augmenté depuis 1990, alors que le MEQ avait réalisé une enquête similaire. Les diplômés sont considérés comme des personnes compétentes par un très grand nombre d'employeurs, qui se disent également satisfaits de leur rendement au travail. Fait à signaler, le diplôme d'études collégiales en formation technique est celui qu'exigent les employeurs dans 88 % des cas.

Les trois raisons que vous invoquez pour expliquer le fait que la formation professionnelle n'a pas connu un «développement intéressant» nous paraissent non fondées en ce qui concerne l'enseignement technique. Vous indiquez notamment que «peu de collèges, au départ, offraient une qualité d'enseignement professionnel vraiment remarquable». Voilà qui a de quoi surprendre. Plusieurs collèges étaient déjà des instituts techniques réputés au moment d'être transformés en cégeps dans la foulée du rapport Parent. Cela porte à penser que le personnel enseignant de ce qui allait devenir les cégeps avait déjà acquis des compétences et une expertise certaines.

Par ailleurs, il est clair que la Commission des États généraux sur l'éducation ne fait pas référence à la formation technique lorsqu'elle indique, dans son rapport final, qu'il faut mettre en place une «équipe d'enseignants permanents et bien formés en formation professionnelle», ajoutant que «les deux tiers d'entre eux travaillent actuellement à temps partiel ou sont rémunérés à taux horaire».

Vous affirmez également que la scolarité de trois ans au secteur technique en «rebutait un grand nombre». Pourtant, la force d'attraction de la formation technique auprès des étudiants du collégial n'a pas cessé d'augmenter au fil des dernières années: par exemple, au Service régional d'admission du Montréal métropolitain, qui regroupe 28 cégeps, la proportion des demandes d'admission en formation technique par rapport au total des demandes d'admission au cégep est passée de 46 % en 1989 à 54 % en 1996. La proportion des étudiants admis dans l'un ou l'autre des programmes techniques offerts dans l'ensemble des cégeps du Québec est de 49 %.

Quant à votre troisième argument, selon lequel «la démocratisation de l'enseignement a fait resurgir [...] le vieux rêve de l'accès à l'université», il nous laisse pour le moins perplexe.

La création du cégep a contribué à hausser le taux de scolarisation au Québec en rendant accessibles les études supérieures à un plus grand nombre de personnes. La présence d'une filière préuniversitaire et d'une filière technique au sein d'un même établissement a eu pour effet d'accroître les aspirations scolaires de certains jeunes qui, au départ, n'envisageaient pas de poursuivre des études universitaires. En 1996, 21,1 % des diplômés du secteur technique ont décidé de poursuivre leurs études: la presque totalité d'entre

eux (90,8 %) se sont inscrits à l'université, le plus souvent dans un programme d'études relié à leur formation collégiale. Cette fonction de «réchauffement» du cégep n'avait pas été prévue au moment de sa création, en 1967.

Certes, des problèmes persistent en formation technique comme en formation professionnelle. La question de l'harmonisation du secondaire et du collégial, soulevée dans l'article, mérite toute notre attention. La voie des programmes intégrés en formation professionnelle et technique, dont les trois nouveaux programmes offerts à la rentrée de l'automne 1997 par quatre commissions scolaires et deux cégeps, nous paraît donc prometteuse.

Des projets d'arrimage ont également cours avec les universités afin d'établir des passerelles entre des programmes techniques offerts au collégial et des programmes universitaires à vocation technique. C'est ainsi que l'Université Laval, par exemple, accorde des crédits aux diplômés de la formation technique dans 42 de ses programmes de baccalauréat. Par ailleurs, le taux de diplômés en formation technique est encore insuffisant — d'autant plus que les taux de placement sont élevés — et les efforts pour améliorer cette situation doivent être accentués.

Nous pensons également que les liens entre les collèges et le milieu du travail doivent être développés encore davantage. De nombreuses initiatives ont été menées en ce sens au fil des ans: participation de représentants du marché du travail à la révision des programmes techniques et à l'élaboration des nouveaux programmes, stages et alternance travail-études, formation sur mesure, entre autres. Les collaborations sont très nombreuses entre les cégeps et les entreprises du Québec. La survie des programmes d'alternance travail-études, qui se sont beaucoup développés dans les collèges depuis le début des années 90, est toutefois compromise puisque leur financement par le gouvernement fédéral prend fin.

Pourtant, cette formule, que le plan d'action ministériel pour la réforme de l'éducation veut favoriser, permet aux étudiants et aux étudiantes d'acquérir une expérience pratique, ce qui facilite leur insertion sur le marché du travail. Il faut absolument préserver les programmes d'alternance travail-études existants et même en développer de nouveaux.

Par ailleurs, les difficultés de recrutement dans un certain nombre de programmes d'études, que vous

évoquez dans votre article, sont bien réelles. La revalorisation de la formation professionnelle pourrait contribuer à redresser la situation au secondaire et, du même coup, à améliorer celle au collégial. Il faudrait d'un autre côté augmenter le nombre de places en formation technique, tout en tenant compte des besoins du marché de l'emploi.

Louise Julien répond

Quelques commentaires:

■ J'avais proposé au *Devoir*, pour cette chronique plutôt impressionnante, un titre plus limitatif: «De l'enseignement professionnel», en accord avec les objectifs et les contenus que je présentais. J'y renvoie encore le lecteur avec confiance.

■ Je maintiens que le démarrage des cégeps s'est fait dans des conditions inverses aux prévisions du rapport

Parent: les importantes cohortes prévues pour l'enseignement professionnel se sont retrouvées à l'enseignement général et vive-versa. L'explication réside dans les programmes, les équipements, les régimes pédagogiques, mais surtout dans l'attrait irrésistible que représentait l'accès à l'université. Il faudra des années avant de retrouver un équilibre acceptable entre l'enseignement général et l'enseignement professionnel. Encore aujourd'hui, les prévisions originales ne se sont pas réalisées.

■ Je constate que vous revendiquez de façon exclusive la formation de «techniques supérieures» pour l'ordre collégial. Bien qu'il soit normal de voir s'étoffer la formation professionnelle qui deviendrait «technique» (sic) en passant du secondaire au collégial, il me semble abusif de juger ici un peu légèrement ce qui se fait au secondaire.

■ Je ne crois pas que le public, comme averti, ait adopté l'usage que vous faites des mots «professionnel» et «technique» en réservant le premier à l'ordre d'enseignement secondaire et le second à l'ordre collégial. À ce que je sache, l'acronyme «cégep» signifie toujours «collège d'enseignement général et professionnel» et l'idée de le transformer en «céget», implicite dans la leçon que vous me faites, n'est presque nulle part.

Je vous remercie de votre intérêt; nous travaillons bien dans la même direction.

Louise Julien

Les prévisions originales du rapport Parent ne se sont pas réalisées

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Francœur, Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Clément Trudel, Serge Truffaut; Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette, Paule des Rivières, Louise Leduc, Jean-Pierre Legault, Benoît Mungler, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dufresne, Jean Pichette, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), François Brousseau (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Isabelle Hachey, Marie-Claude Petit (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlène Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Gyslain Ouellet, Micheline Rielland (publicitaires); Sylvie Laporte, Nathalie Lemieux, Claire Panquet, Herrette Rousseau, Micheline Turgeon; Françoise Ouellet (secrétaire); LA PRODUCTION: Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Françoise Lesage, Christian Vien, Olivier Zaida; SERVICE À LA CLIENTÈLE: Johanne Briën (responsable), Evelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne; L'ADMINISTRATION: Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et responsable des ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross; LA FONDATION DU DEVOIR: Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Comme dans les «vues»



JEFF ALLRED AP

UNE SCÈNE digne d'un bon western: une voiture tirée par des chevaux s'est brisée en deux dans une descente abrupte, près de la ville de Salt Lake City, dans l'Ouest américain. Elle faisait partie d'un convoi de chariots anciens constitué par l'église mormone et destiné à traverser les États-Unis.

Tolérance zéro pour les Hell's à Red Deer

Red Deer, Alberta (PC) — Les Hell's Angels devaient arriver à Red Deer, petite ville albertaine de 60 000 habitants à mi-chemin entre Edmonton et Calgary, tard hier soir ou tôt ce matin, pour y prendre aujourd'hui le contrôle d'un club de motards local connu sous le nom de Grim Reapers.

La venue de centaines de Hell's Angels inquiète grandement les habitants de Red Deer, les autorités locales et les forces policières de toute l'Alberta. Des représentants des corps policiers d'Edmonton, Calgary, Medicine Hat et de la Gendarmerie royale du Canada se sont d'ailleurs rendus à Red Deer, afin de mettre au point une stratégie commune de «tolérance zéro» à l'égard des motards criminels.

Les policiers croient que les Hell's Angels veulent implanter une nouvelle section en Alberta, une province à très forte croissance économique, afin d'y étendre leur commerce illicite de la drogue. La maîtresse de Red Deer, Gail Surkan, a pour sa part déclaré qu'il s'agissait d'une triste journée pour sa ville.

Flanquée d'autres leaders municipaux ainsi que de policiers fédéraux et provinciaux, Mme Surkan a dit que les Hell's Angels se rendraient compte que sa communauté n'est pas un bon endroit pour brasser ce genre d'affaires. Ces politiciens et leaders municipaux ont d'ailleurs signé une déclaration commune d'entraide dans leur lutte contre les Hell's Angels.

Mais pour l'instant, rien ne semble pouvoir empêcher les Hell's Angels de s'établir à Red Deer. «Nous savons ce que sont les Hell's Angels», a dit Mme Surkan. Ils forment une organisation très bien organisée, structurée, riche et envahissante, qui entretient des liens directs avec le crime organisé. Nous ne sommes pas naïfs. Ils sont impliqués dans le trafic de la drogue, la fraude, l'extorsion, la prostitution et le commerce des armes à feu.»



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts Montréal (Québec), H3A 3M9. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique devoir@cam.org
Pour l'agenda culturel (514) 985-3351

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et petites annonces

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimerie Québec Inc., 632, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TOURISTES Des prix difficiles à battre

SUITE DE LA PAGE 1

de recherche sur le tourisme, un organisme financé par le gouvernement fédéral.

Taux de change avantageux, tarifs aériens alléchants, regain de confiance des consommateurs, faibles taux d'intérêt: autant de raisons qui expliquent l'affluence de touristes dans le «plus meilleur pays» au monde cette année.

Dans la métropole, il semble que les résultats d'une vaste campagne de publicité aient porté fruits. De concert avec les artisans de l'industrie locale, l'Office des congrès et du tourisme du Grand Montréal avait en effet accompli «un effort de promotion considérable», dit M. Bellerose, en diffusant dans le nord-est des États-Unis, à 14 millions d'exemplaires, un dépliant vantant les charmes de Montréal. Au total, l'Office a injecté cinq millions de dollars cette année en publicité. «Notre thème, notre grand parapluie, c'est Montréal métropole culturelle», explique M. Bellerose.

De tous les charmes de la ville aux cent clochers, ce sont les cent un festivals qui se «vendent» le mieux, estime Pierre Bellerose. Les fêtes du jazz, du rire, des films du monde et tutti quanti contribuent à façonner l'image du centre-ville à l'étranger: un espace urbain des plus «animés» et «unique en occident».

«On vend aussi la nouvelle danse, le théâtre et les arts visuels», ajoute M. Bellerose. On montre qu'on a un secteur culturel à l'avant-garde.»

Le contexte économique joue également en faveur de

Montréal et des autres destinations touristiques au pays. «Le rapport qualité-prix, pour un touriste des États-Unis, de l'Europe ou de l'Asie, est difficile à battre», résume en substance Pierre Bellerose.

La déréglementation dans le trafic aérien et l'arrivée sur le marché de nouveaux transporteurs contribuent à maintenir les billets d'avion à un coût abordable, encourageant ainsi les voyageurs à se déplacer dans tout le pays. Ce phénomène est particulièrement observable dans l'Ouest.

Le fait que les Canadiens soient très endettés ne les empêche pas de réaliser leurs projets de voyages, les faibles taux d'intérêt les invitant à consacrer une plus grande partie de leur budget aux dépenses sur la route du far niente.

De toutes les provinces canadiennes, ce sont l'Alberta et la Colombie-Britannique qui s'en tireront le mieux cette année, estime Kip Beckman, de l'Institut canadien de recherche sur le tourisme.

Ces deux provinces profiteront à la fois de la manne offerte par les touristes asiatiques et de celle provenant des Américains des États de l'Ouest, économiquement plus aisés que leurs compatriotes de l'Est.

De nombreux spécialistes de l'industrie touristique ont par ailleurs observé l'émergence d'une nouvelle tendance chez les voyageurs: la curiosité pour les richesses patrimoniales. Rappelant que l'Oratoire Saint-Joseph attire bon an mal an ses deux millions de visiteurs, Pierre Bellerose confirme l'existence de cette tendance, particulièrement chez les touristes américains.

«Toutes les études montrent que les Canadiens qui préparent un voyage cherchent souvent à prendre des vacances au cours desquelles ils pourront apprendre des choses», ajoute M. Beckman.

Un avis qui partage la présidente de l'Association de l'industrie touristique du Canada, Debra Ward. «Les gens veulent en apprendre davantage sur leur histoire et leur culture, et ils valorisent l'acquisition de connaissances, délaissant les vacances sans découverte aucune. Il fut un temps où la visite d'édifices patrimoniaux était réservée aux voyages scolaires, mais plus maintenant», estime-t-elle. «Les gens veulent tous jours s'étendre sur une plage, mais ils veulent maintenant plus que du soleil et du sable», ajoute Mme Ward.

L'écotourisme, qui se pratique surtout au Nouveau-Brunswick et dans le nord du pays, figure, ainsi que le tourisme autochtone, au nombre des destinations soleil de plus en plus courues.

L'industrie du tourisme devrait générer cette année 42 milliards de revenus et fournir de l'emploi à 491 900 personnes au Canada. Environ 1,5 milliard seront dépensés par les voyageurs sur l'île de Montréal seulement, où 40 000 personnes occuperont un emploi relié au tourisme.

De tous les visiteurs qui choisissent le Canada pour destination, les Européens sont parmi les plus nombreux. La part de touristes en provenance du Vieux Continent a augmenté de 14,2 % durant le premier trimestre de 1997 par rapport à la même période de 1996.

Avec Presse canadienne

DE GAULLE Pas une première

SUITE DE LA PAGE 1

L'année suivante, au conseil des ministres du 31 octobre 1962, à propos de l'Exposition universelle de 1967, de Gaulle fit la déclaration suivante à ses ministres: «Il faut que la France montre, au cœur du Canada français, ce qu'elle est capable de faire. Les Canadiens français relèvent la tête et nous ne devons pas les laisser tomber.»

En 1963, il reçut Jean Lesage à l'Élysée une deuxième fois, et lors de son entretien hebdomadaire avec Alain Peyrefitte, le général lui confia: «Le Canada français doit devenir un État français d'Amérique.»

L'ancien ministre, qui préside le directoire du Figaro en plus de siéger à l'Académie française, indique dans sa revue historique que la semaine suivante, au conseil des ministres, Pierre Messmer, qui avait assisté au conseil de l'OTAN à Ottawa, déclarait: «Il n'y a pas si longtemps, quand les Canadiens français pensaient à la France, c'était celle du XVII^e siècle. Aujourd'hui, ils pensent à la France de De Gaulle.» Pierre Messmer sera à Québec le 23 juillet pour inaugurer la statue du général à titre d'ex-président de l'Institut Charles de Gaulle.

Le 23 octobre 1963, André Malraux rendit compte de la visite qu'il venait de faire à Montréal pour inaugurer une exposition sur la France moderne. Le ministre de la Culture, le compagnon de la Libération, déclara au général: «L'immense enthousiasme qui entoure cette exposition n'est pas tout à fait naturel. Il y a au Canada un seul problème: l'autonomisme québécois. La réalité de l'autonomisme empêche toute la vie politique. L'état d'esprit des Canadiens français est celui d'une minorité qui veut cesser de l'être. Leur colère est si grande qu'ils ont maintenant la volonté d'être autre chose que des hommes en colère.»

Alain Peyrefitte commente cette intervention de cette manière: «Malraux poursuit de sa voix cavernueuse et heurtée. De Gaulle l'écoute avec intensité.» L'historien poursuit cette analyse par Malraux de la situation du Québec: «Les autonomistes purs ne sont pas anti-américains. La population non plus. Ce dont ils rêvent, c'est que, chez eux, leurs grattes-ciels américains appartiennent à un État canadien-français.»

L'historien rapporte que Malraux, le cinéaste de la révolution espagnole, le romancier de la révolution chinoise, le héros de la Résistance, conclut ainsi son analyse devant le conseil des ministres: «La France ne doit pas être seulement le passé du Canada français, mais une part de son avenir.»

Ces propos de l'homme politique et du partisan, celui-là même qui prononça l'éloge funèbre de Jean Moulin quand il entra au Panthéon des grands hommes, attirera cette remarque de la part du général de Gaulle: «Quand M. Malraux parle d'autonomie, il faut comprendre "indépendance". Je ne sais pas si ce sera dans dix, vingt ou trente ans, mais il faudra bien que le Canada français devienne indépendant et par conséquent secoue, violemment ou pas, l'état de dépendance dans lequel il se trouve.»

Deux mois plus tard, Maurice Couve de Murville rendit compte de la visite de Lester Pearson en janvier 1964 à Paris, ce qui appela ce commentaire de la part du général: «Le peuple canadien-français va vers l'indépendance. On ne l'empêchera pas. Il a l'impression d'être relégué, sinon colonisé. L'appel à la France nouvelle ne peut manquer d'agir sur les esprits.»

Et en mars 1965, Jean Lesage vint une troisième fois à Paris pour signer un accord de coopération. Le général aborda le sujet avec Alain Peyrefitte en ces termes: «Toutes les fédérations que fabriquent les Anglais ratent les unes après les autres. Fédération d'Aden, Fédération de l'Inde, Fédération de Rhodésie, Fédération de Malaisie, Fédération d'Afrique orientale, Fédération de Chypre, Fédération de la République arabe unie... Au Canada, la Fédération ne va pas mieux. Mais non! Un jour ou l'autre, il faudra qu'elle éclate. L'avenir du Canada français, c'est l'indépendance. Il y aura une République française du Canada.»

Alain Peyrefitte montre la constance du général et l'approfondissement de sa pensée à chacune des années de la décennie sur la question du Québec. En 1966, de Gaulle déclara au secrétaire d'État à la Coopération: «Il n'y a pas seulement les Africains! Il y a les Canadiens français, et d'une façon générale, la francophonie, qui doit être une de nos grandes entreprises.»

Peyrefitte a ce mot sur le geste du général à l'été 1967: «Vive le Québec libre! ne fut pas plus improvisé que l'appel du 18 juin 1940. L'appel à la liberté, le 24 juillet, n'eut rien de fortuit.»

On constate en effet que de Gaulle mûrit la question pendant toute la Révolution tranquille. Toutefois, à son retour de Montréal, Edgar Faure refusa de venir à Orly pour marquer sa désapprobation après les discours du général au balcon de l'hôtel de ville. Peyrefitte ajoute qu'il n'était pas le seul à bouder: «Pompidou ne cachait pas qu'à ses yeux, l'engouement du général pour le Québec était une sorte de folie gratuite.»

Mais le général de Gaulle persiste et signe dès la fin de juillet 1967. Le ministre proche du président de la République rapporte en effet la réaction de De Gaulle écrite de sa main sur le télégramme qu'il reçut de son ambassadeur à Ottawa le 28 juillet 1967: «La question n'est pas que la blessure de M. Lester Pearson soit cicatrisée. La question est que le peuple français du Canada ait la pleine disposition de lui-même.»

L'homme politique et écrivain Peyrefitte rappelle que le général avait auparavant proclamé le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes à Brazzaville en 1944 et à Phnom-Penh en 1966. L'affaire du Québec n'était pas une première pour celui qui avait appelé à la libération de la France le 18 juin 1940, quatre ans avant le fait.

En septembre 1967, le général envoya Alain Peyrefitte, devenu ministre de l'Éducation, dans la capitale québécoise en utilisant une image militaire: «J'ai fait une percée; maintenant, il faut occuper le terrain.»

De Gaulle lui confia une lettre autographe pour Daniel Johnson, une lettre qu'il avait pris le soin d'écrire à Cracovie, ce qui indique à quel point il y tenait.

La conclusion d'Alain Peyrefitte trente ans après la déclaration du 24 juillet 1967 n'est pas moins intéressante. Il écrit: «Il est dans la nature des Français de procéder par à-coups, plutôt qu'avec la constance tenace que cultivent les Anglo-Saxons, leurs permanents rivaux. La souveraineté québécoise apparaît, même aux plus francs amis du Québec, comme une sorte de serpent de mer.»

THÉRAPIE D'abord la méfiance

SUITE DE LA PAGE 1

sormais, les adolescents demeurent au sein de la communauté. Une fierté pour les gens de Manouane. Le projet est tellement populaire, en fait, que ses organisateurs sélectionnent désormais les participants.

Depuis sa création en 1995, le projet Wasiaw, qui veut dire «nouvel espoir» et «nouveau jour» en langue atikamek, vise à favoriser le sentiment d'appartenance des jeunes Amérindiens à leur communauté et à ses valeurs traditionnelles, tout en les sensibilisant particulièrement aux conséquences néfastes de l'abus d'alcool, de drogues et de solvants. Quatre garçons et quatre filles de la réserve de Manouane y participent de juin à septembre, encadrés par quatre adultes, un couple s'occupant particulièrement d'artisanat et l'autre de cuisine. Les jeunes dorment sous des tentes et sont initiés, entre autres, aux techniques ancestrales de pêche, de chasse, de cuisine et d'artisanat. Au cours de l'été, les adolescents fabriqueront également un canot et des tentes, en écorce de bouleau. Différents intervenants du milieu de la santé, des policiers, des psychoéducateurs et des agents de prévention en toxicomanie viendront par ailleurs ponctuellement entretenir les jeunes de prévention.

Dès son arrivée à la réserve, le jeudi soir, le groupe de jeunes garçons français, accompagné par quatre intervenants, a immédiatement effectué la traversée du lac Kempt vers le camp Wasiaw, enfoncé en forêt et inaccessible par automobile. «Nous avons tous trouvé l'expérience extraordinaire», explique Juliette Breton, responsable du groupe français, dont ce premier séjour au Québec s'est terminé hier. Ce fut, pour les éducateurs, un moment très fort et très apprécié. Nous en revenons tous un peu changés.»

Le groupe avait obtenu une autorisation spéciale pour se rendre au camp, qui accueille très exceptionnellement les visiteurs non autochtones. Au cours de leur visite de trois jours, les jeunes Français ont entre autres pu assister au «boucanage» d'une peau d'original, chasser l'ours, se familiariser avec des plantes médicinales et

manger du poisson tout frais pêché du lac. Des activités traditionnelles qui n'ont pu que nourrir l'imaginaire de ces jeunes, dont la conception des Amérindiens se limitait jusque-là à des images diffusées à la télévision française.

«On s'est approché tout doucement les uns des autres. C'était complètement différent de ce que je m'étais imaginé, pas du tout comme à la télé», confirme Hervé Vogt, un jeune Normand de 15 ans, qui a trouvé le premier contact difficile avec les Atikameks.

«Notre réaction d'abord été la méfiance mutuelle, avoue Mme Breton. Mais le contact s'est établi très rapidement. Ils nous ont beaucoup parlé de leur vécu, mais ont peu posé de questions sur notre mode de vie européen, ce qui m'a étonnée.»

«Au début, plusieurs gens de la communauté se demandaient ce qui allait se passer, explique Léonard Flamand. Certains se demandaient pourquoi ces jeunes-là venaient nous rendre visite. Mais au bout de deux jours, il était clair qu'une grande complicité s'était créée entre les jeunes.»

Frédéric Bayart, 17 ans, a discuté longuement, le samedi soir près du feu, avec le coordonnateur du camp, Paul Kittish, qui lui a entre autres remis un «capteur de rêves» et l'a invité à revenir lui rendre visite. Tous deux se sont liés d'amitié. «Je ne croyais pas qu'il y aurait tant de dialogue, dit Frédéric. Il s'est installé une complicité à laquelle je ne m'attendais pas. À la télévision, ce sont les Indiens qui attaquent les Blancs. Paul m'a plutôt appris que ce sont les Blancs qui ont colonisé les Amérindiens.»

Le jeune homme, s'il avait eu le choix, serait resté plus longtemps au Québec et



Les jeunes Atikameks et les jeunes Français réunis au lac Kempt avec leurs moniteurs.

certainement davantage à Manouane. «Le départ a été difficile. Quand nous sommes partis, j'avais l'impression qu'on m'arrachait un peu à mes racines, que j'ai trouvées dans ce camp. Cette expérience restera gravée en moi. Elle m'a permis d'évacuer mes problèmes, ce qui m'a fait beaucoup de bien.»

Selon Juliette Breton, cette expérience s'est révélée bénéfique pour l'ensemble du groupe. «Les jeunes ont souffert pendant 24 h de ne rien avoir, alors qu'ils ont habituellement tout, dit-elle. Mais ils en parlent maintenant avec fierté. Ils ont découvert que l'on peut vivre avec peu et être à la fois très riches.»

Dès l'automne, le projet Wasiaw, tenu jusqu'à maintenant exclusivement l'été, comportera deux phases. À la session juin-septembre, s'ajoutera une session septembre-décembre. Éventuellement, le camp deviendra annuel, mais demeurera nomade, pour respecter cette coutume

atikamek et aussi parce que le site actuel n'est pas accessible l'hiver par le lac. D'autres visites ont par ailleurs été prévues, avec des jeunes de différentes communautés autochtones. «Avant, on parlait d'échanges intercommunautaires, maintenant, il faudra parler d'échanges internationaux», lance en riant Léonard Flamand.

Gilbert Cardinal, directeur des ressources en hébergement des Centres de jeunesse de Lanauère, accompagnait également le groupe français au camp Wasiaw. Il en est revenu convaincu de la pertinence de ce projet innovateur, «impressionnant et prometteur d'avenir». «Ils suivent le rythme de la nature, dit-il. Leur conception du temps est très différente de la nôtre, ce qui est rafraîchissant.»

«Et puis, de conclure Juliette Breton, il y a de jolies petites Indiennes qui ont intéressé nos garçons». «Ouais, les filles sont vraiment belles!», de confirmer Hervé.